

VI.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ET

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

POUR L'EXERCICE 1904.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique pour l'exercice 1904 s'élève à	fr.	32,246,769 »
Les crédits alloués par le Budget de 1903 montent à		31,878,649 10
	AUGMENTATION fr.	568,119 90

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante pour les deux sections du Budget :

A. — Dépenses ordinaires.

Exercice 1904	fr.	30,659,494 »
— 1903		29,637,209 »
	AUGMENTATION fr.	1,022,285 »

B. — Dépenses exceptionnelles.

Exercice 1904	fr.	1,587,275 »
— 1903		2,241,440 10
	DIMINUTION fr.	654,165 10
Soit en plus pour l'exercice 1904	fr.	568,119 90

Cette augmentation se justifie comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE 1^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. Traitements de disponibilité. Frais résultant du comité consultatif, etc.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	654,300 »
— alloué pour 1903		594,050 »
	AUGMENTATION. . . . fr.	40,250 »

Cette augmentation provient, à concurrence de 25,297 francs, de deux transferts, savoir :

1° Transfert des traitements de disponibilité d'anciens agents de l'admi-

NOTE PRÉLIMINAIRE.

nistration centrale; ces traitements figuraient précédemment à l'article 118, dont la suppression est proposée, ci. . . . fr. 24,422 »

2° Transfert de frais de nettoyage (salaires), qui étaient précédemment imputés sur l'article 3 (matériel); ce transfert est proposé à la demande de la Cour des comptes, ci. 875 »

ENSEMBLE. . . . fr. 25,297 »

Le surplus, soit 14,953 »

est sollicité en vue des augmentations de traitement réglementaires et des promotions normales à résulter des vacances d'emploi dans certains cadres du personnel.

TOTAL. . . . fr. 40,250 »

ART. 3. — *Fournitures de bureau, impressions, etc.*

Crédit demandé pour 1904 fr. 62,125 »

— alloué pour 1903 63,000 »

DIMINUTION. . . fr. 875 »

Transfert à l'article 2.

ART. 4. — *Bibliothèque du Département : achat de livres, etc.*

Crédit demandé pour 1904 fr. 4,000 »

— alloué pour 1903 8,000 »

DIMINUTION. . . fr. 4,000 »

Le crédit alloué en 1903 comprenait une somme de 4,000 francs en charge temporaire, destinée à l'impression du second volume du catalogue. L'élaboration du volume suivant nécessitant un certain délai, il n'y a pas lieu de maintenir pareille somme pour 1904.

CHAPITRE II.

PENSIONS ET SECOURS.

ART. 7. — *Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux, etc.*

Crédit demandé pour 1904 fr. 191,000 »

— alloué pour 1903 196,000 »

DIMINUTION. . . fr. 5,000 »

provenant de l'extinction de certaines pensions.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 12. — *Secours à d'anciens fonctionnaires, employés, instituteurs primaires, etc.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	80,000	»
— alloué pour 1903		85,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	5,000	»

Conséquence de l'application de la loi du 25 août 1901 relative, notamment, à la pension des membres démissionnaires du personnel enseignant des écoles primaires.

CHAPITRE III.

STATISTIQUE GÉNÉRALE.

ART. 13. — *Commission centrale de statistique : jetons de présence des membres, etc.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	5,500	»
— alloué pour 1903		4,500	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	1,000	»

La Commission centrale de statistique est chargée de diriger la publication d'un « Exposé de la situation du Royaume pendant la période de vingt-cinq années de 1876 à 1900 » (arrêté royal du 29 mai 1902). A raison de cette œuvre spéciale, les réunions de la Commission et surtout celles de la sous-commission qu'elle a constituée en vue du travail préparatoire, ont été et seront beaucoup plus nombreuses que d'ordinaire; d'où une augmentation de la dépense en jetons de présence.

ART. 16. — *Bibliothèque de statistique : achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures, matériel de la bibliothèque.*

Crédit demandé pour 1904.	fr.	4,800	»
— alloué pour 1903		6,500	»
		<hr/>	
DIMINUTION	fr.	1,700	»

provenant de la disparition de la charge temporaire de 1,700 francs inscrite au Budget de 1903, laquelle constituait le solde de la dépense nécessitée par l'impression du catalogue de la Bibliothèque de statistique.

Les mots « impression du catalogue » sont supprimés du libellé.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE IV.

AFFAIRES PROVINCIALES ET COMMUNALES.

ART. 17. — *Traitements des gouverneurs, etc.*

Crédit demandé pour 1904.	fr.	449,800	»
— alloué pour 1903		448,800	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	1,000	»

correspondant à l'augmentation de traitement à accorder à un greffier provincial par application de l'article 120 de la loi provinciale.

ART. 18. — *Traitements des employés et gens de service; traitements de disponibilité, etc.*

Crédit demandé pour 1904.	fr.	1,225,492	»
— alloué pour 1903.		1,210,738	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	14,754	»

Cette somme correspond au montant des augmentations de traitement à allouer en 1904 au personnel des administrations provinciales par application du règlement organique du 15 juin 1897.

ART. 20. — *Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement, etc.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	491,120	»
— alloué pour 1903		492,890	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	1,770	»

Conséquence du décès d'un fonctionnaire en disponibilité.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 21. — *Frais de route et de tournées; missions, etc.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	70,000	»
— alloué pour 1903		60,000	»
		10,000	»
AUGMENTATION.	fr.	10,000	»

Le crédit de 60,000 francs est insuffisant : depuis plusieurs années, un crédit supplémentaire de 10,000 francs environ a dû être annuellement sollicité.

CHAPITRE V.

AFFAIRES ÉLECTORALES.

ART. 23. — *Frais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'arrondissement pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1^{er} mai 1904, etc.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	35,000	»
— alloué pour 1903		30,000	»
		5,000	»
AUGMENTATION.	fr.	5,000	»

Une somme de 5,000 francs est nécessaire pour couvrir les frais de la répartition des électeurs en sections en vue des élections législatives de 1904.

ART. 26 — *Confection et distribution du papier électoral à fournir par l'État
Jetons de présence, etc. (Crédit non limitatif.)*

Crédit demandé pour 1904	fr.	220,000	»
— alloué pour 1903		25,000	»
		195,000	»
AUGMENTATION.	fr.	195,000	»

Il doit être procédé en 1904 au renouvellement de la première série du Sénat et de la seconde série de la Chambre des Représentants; tous les collèges électoraux du pays devront donc être convoqués.

En 1900, le paiement des jetons de présence et des indemnités de déplacement aux membres des bureaux a occasionné une dépense de 207,964 francs. La dépense sera au moins aussi élevée en 1904.

D'autre part, les élections législatives et provinciales nécessiteront une commande importante de papier électoral.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 27. — *Remboursement au Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, des frais de transport des électeurs, etc. (Crédit non limitatif.)*

Crédit demandé pour 1904	fr.	100,000	»
— alloué pour 1903		50,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	50,000	»

justifiée par les élections législatives et provinciales qui doivent avoir lieu en 1904. (Voir la note précédente.)

CHAPITRE VII

GARDE CIVIQUE ET CORPS DE SAPEURS-POMPIERS.

ART. 42. — *Subsides aux communes rurales, etc., pour l'acquisition de matériel d'incendie, etc.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	30,000	»
— alloué pour 1903		25,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	5,000	»

nécessité par le grand nombre des communes qui sollicitent un subside.

CHAPITRE VIII.

DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.

ART. 43. — *Décoration civique; achat des insignes, etc.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	25,000	»
— alloué pour 1903		23,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	2,000	»

Le nombre des décorations civiques décernées annuellement aux fonctionnaires et employés des administrations publiques s'accroît par suite de l'octroi de cette distinction à de nouvelles catégories d'agents.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE X.

SCIENCES ET LETTRES.

ART. 48. — *Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique : traitements et salaires du personnel ; traitements de disponibilité ; jetons de présence ; etc.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	112,300	»
— alloué pour 1903		118,300	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	6,000	»

Cette diminution résulte de la disparition de la charge temporaire de 6,000 francs inscrite en dernier lieu au Budget de 1903 du chef de la publication de la correspondance de Granvelle, faite par les soins de la Commission royale d'histoire.

Les mots « traitements de disponibilité » ont été ajoutés au libellé (voir note relative à l'article 118 ancien). Aucune augmentation de crédit n'est actuellement nécessaire à raison du transfert de la dépense en question.

ART. 49. — *Académie royale flamande de langue et de littérature : traitements et salaires du personnel ; traitements de disponibilité, etc.*

Le libellé de cet article a été complété par les mots « traitements de disponibilité » (voir note relative à l'article 118 ancien). Aucune augmentation de crédit n'est actuellement nécessaire à raison du transfert de la dépense en question.

ART. 50. — *Observatoire royal : personnel, salaires des gens de service ; traitements de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	116,050	»
— alloué pour 1903.		107,400	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	8,650	»

Cette augmentation se décompose comme il suit :

1° Nominations, promotions et augmentations réglementaires de traitement.	fr.	4,900	»
2° Traitements de disponibilité (transfert de l'article 118 supprimé)		3,750	»
		<hr/>	
ENSEMBLE	fr.	8,650	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 51. — *Observatoire royal : frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions.* (Y compris une somme de 25,000 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1904	fr.	68,500	»
— alloué pour 1903		65,800	»
		4,500	»
AUGMENTATION		fr.	4,500

La charge temporaire de 20,500 francs inscrite au Budget de 1903 doit être portée à 25,000 francs.

Elle est destinée à couvrir le coût :

- a) De travaux extraordinaires d'impressions pour le service météorologique;
- b) De l'achat et de l'installation d'ustensiles et appareils indispensables à la bonne marche des services astronomique et météorologique;
- c) De l'ameublement de nouveaux bureaux.

ART. 52. — *Bibliothèque royale : personnel, traitements de disponibilité, etc.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	127,800	»
— alloué pour 1903		126,000	»
		1,800	»
AUGMENTATION		fr.	1,800

Cette somme permettra d'accorder au personnel, et spécialement aux gens de service, les promotions et augmentations jugées nécessaires.

Le libellé du crédit a été complété par les mots « traitements de disponibilité ». (Voir note relative à l'article 118 ancien.)

ART. 53. — *Bibliothèque royale : matériel et acquisitions.* (Y compris une somme de 5,500 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1904.	fr.	107,650	»
— alloué pour 1903		105,352	»
		2,298	»
AUGMENTATION		fr.	2,298

Le chiffre normal du crédit est de 104,150 francs.

Le crédit primitivement proposé pour 1903 a été réduit d'une somme de 2,298 francs, par amendement, à raison de ce que les frais d'achat d'estampes à Londres, dont on avait d'abord prévu l'imputation sur ce crédit, ont été payés sur le crédit de 1902. (Voir *Doc. parl.*, Chambre des Représentants, session 1892-1893, n° 127.)

Il convient de rétablir pour 1904 le chiffre normal de l'allocation annuelle.

D'autre part, la charge temporaire de 5,500 francs est maintenue en vue de l'impression du 4^e fascicule du catalogue de la section des manuscrits.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 54. — *Musée royal d'histoire naturelle : personnel et frais d'études des collections; traitements de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	108,100	»
— alloué pour 1903		104,900	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	3,200	»

Cette augmentation permettra de pourvoir aux nominations éventuelles, aux promotions et aux augmentations de traitement nécessaires.

Le libellé du crédit a été complété par les mots « traitements de disponibilité ». (Voir note relative à l'article 118 ancien.)

ART. 55. — *Musée royal d'histoire naturelle : matériel et acquisitions; exploration scientifique du pays et achat de collections; publication des Annales du Musée. (Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire)*

La charge temporaire prévue représente le cinquième acompte d'une dépense de 60,000 francs afférente à l'exploration scientifique de nos côtes et dont le principe a été admis par la Législature en 1900. (Voir *Document parlementaire* n° 148 de la Chambre des Représentants, session 1899-1900.)

ART. 56. — *Participation de la Belgique aux travaux d'exploration internationale hydrographique et biologique de la mer du Nord et des eaux adjacentes.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	15,400	»
— alloué pour 1905		12,500	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	3,100	»

Cette augmentation permettra de porter à quatre le nombre des croisières annuelles. (Voir *Document parlementaire* n° 127 de la Chambre des Représentants, session 1902-1903.)

ART. 57. — *Archives générales du Royaume à Bruxelles : personnel; traitements de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	86,850	»
— alloué pour 1903		85,217	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	3,633	»

Cette augmentation provient, à concurrence de 2,550 francs, du transfert des traitements de disponibilité; ceux-ci figuraient précédemment à l'article 118, dont la suppression est proposée.

Le surplus est destiné aux augmentations de traitement nécessaires.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 59. — *Archives de l'État dans les provinces : personnel; traitements de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	90,900	»
— alloué pour 1903		86,200	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	4,700	»

Cette somme permettra de nommer un concierge au dépôt des archives de l'État à Hasselt, de rémunérer un employé temporaire attaché à celui de Namur et d'accorder des augmentations de traitement jugées nécessaires.

Le libellé de l'article a été complété par les mots « traitements de disponibilité ». (Voir-note relative à l'article 118 ancien.)

ART. 60. — *Frais de publication des inventaires des archives; etc. (Y compris une somme de 12,100 francs en charge temporaire.)*

Crédit demandé pour 1904	fr.	30,800	»
— alloué pour 1903		24,700	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	6,100	»

Cette augmentation représente une nouvelle charge temporaire destinée :
1° à faire face à des frais d'ameublement du nouveau local affecté au dépôt des archives de l'État à Gand;

2° à permettre l'acquisition de cartulaires offerts en vente.

Le maintien de la charge temporaire de 6,000 francs inscrite au Budget de 1903 s'impose en vue de continuer la publication d'inventaires sommaires de tous les fonds de Bruxelles et des dépôts de province, et d'octroyer des subsides aux administrations communales pour la confection d'inventaires de leurs archives.

ART. 61. — *Échanges littéraires internationaux.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	15,500	»
— alloué pour 1903		13,700	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	1,600	»

Cette somme permettra d'accorder au personnel les augmentations de traitement nécessaires et de faire face aux frais nouveaux occasionnés par le développement croissant du service.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE XI.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

ART. 64. — *Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux universités de l'État, etc.*

Crédit demandé pour 1904.	fr.	1,701,100	»
— alloué pour 1903.		1,631,550	»
		69,550	»
AUGMENTATION.		fr.	69,550

Le moment est venu de livrer à leur destination les nouveaux instituts annexés aux deux universités de l'État : à Gand pour les services de la bactériologie, de l'hygiène, de la médecine légale, de la physiologie, de la pharmacodynamie, de la pathologie générale et de la botanique ; à Liège pour l'enseignement de la mécanique appliquée, de la physique industrielle et de la description des machines. Un personnel nouveau de préparateurs, de concierges, de garçons de service, chauffeurs et mécaniciens doit être attaché à ces instituts.

Il est également indispensable d'augmenter le nombre des agents attachés à la bibliothèque de l'Université de Gand ; de plus, en prévision de la création d'un cours de constructions navales aux écoles spéciales annexées à la même université, il convient que le Gouvernement ait à sa disposition un crédit pour le traitement du titulaire de ce cours.

A Liège, l'organisation définitive d'un bureau commercial et la création, dans la Faculté de médecine, d'un service de mécano-thérapie, entraîneront également de nouvelles dépenses.

D'autre part, un grand nombre des membres du personnel enseignant et administratif des deux universités de l'État auront droit, dans le courant de l'année 1904, à une promotion ou autre amélioration de position.

L'augmentation sollicitée permettra de faire face à ces divers besoins, qui sont la conséquence des améliorations introduites depuis quelques années dans l'enseignement supérieur de l'État, aussi bien que du développement des installations universitaires.

ART. 65. — *Matériel des universités de l'État et de leurs dépendances, etc.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	522,000	»
— alloué pour 1903		481,600	»
		40,400	»
AUGMENTATION		fr.	40,400

Le crédit dont il s'agit est naturellement influencé par les mêmes causes que celui de l'article 64.

Il suffit de mentionner, comme objets principaux sur lesquels porte

NOTE PRÉLIMINAIRE.

l'augmentation : la consommation de combustible et d'eau dans les nouveaux instituts, à Gand et à Liège, l'éclairage de leurs locaux et l'accroissement du matériel à raison de l'extension considérable des laboratoires.

Un autre surcroît de charge résulte de l'augmentation de la contribution de l'État dans les dépenses de la Maternité, à Gand.

Enfin il est indispensable d'attribuer une dotation annuelle à certains services de création récente.

CHAPITRE XII.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

ART. 77. — *Inspection des établissements d'instruction moyenne, etc. : traitements du personnel, indemnités.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	57,400	»
— alloué pour 1903		56,400	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	1,000	»

destinée à faire face aux augmentations de traitement réglementaires à allouer à deux inspecteurs de l'enseignement moyen.

ART. 84. — *Subsides (traitements, indemnités, etc.) aux athénées royales, etc.*

Crédit demandé pour 1904.	fr.	3,998,832	»
— alloué pour 1903.		3,946,757	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	52,075	»

destinée à faire face aux augmentations de traitements prévues par les règlements organiques.

ART. 86. — *Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du premier et du second degré pour garçons : subsides aux provinces et aux communes, etc.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	177,918	»
— alloué pour 1903		178,398	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	480	»

justifiée par la mise à la retraite d'un professeur en disponibilité de l'ancien collège communal d'Ypres.

NOTE PRELIMINAIRE.

ART. 88. — *Concours général entre les établissements d'instruction moyenne; frais de route, de séjour et de vacation des délégués, etc.*

On propose d'ajouter au libellé les mots « et de vacation » afin de permettre l'imputation des indemnités de vacation prévues par l'arrêté royal du 16 avril 1903.

ART. 92 (ancien). — *Frais de publication de l'Annuaire du personnel de l'enseignement de l'État.*

Crédit demandé pour 1904.	fr.	»
— alloué pour 1903		1,500 »
		<hr/>
DIMINUTION	fr.	1,500 »

Publication quinquennale. Ce crédit disparaît en 1904.

ART. 92 (nouveau). — *Frais de publication du 17^e rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen.*

Crédit demandé : 5,500 francs.

Dépense périodique; même crédit qu'en 1900.

CHAPITRE XIII.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

ART. 103. — *Service annuel ordinaire de l'instruction primaire : subsides, etc.*

Crédit demandé pour 1904.	fr.	10,318,000 »
— alloué pour 1903.		10,110,000 »
		<hr/>
AUGMENTATION	fr.	208,000 »

Ce crédit est nécessairement progressif, en raison de l'accroissement de la population scolaire. (Voir la note préliminaire du Budget de 1903, sur l'article 104.) L'augmentation du nombre des élèves, d'après les constatations officielles faites à la fin de l'année 1902, est bien plus considérable que précédemment; elle atteint le chiffre de 17,640. En appliquant à ce nombre le taux moyen des subsides réglementaires, on obtient une somme de subsides de 208,000 francs.

L'augmentation de crédit est d'autant plus indispensable que le Gouvernement est en instance pour obtenir le dédoublement d'un certain nombre de classes dont la fréquentation permanente est supérieure à 70 élèves.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 108. — *Part de l'État dans les augmentations de traitement légalement obligatoires accordées à des instituteurs communaux, etc.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	855,000	»
— alloué pour 1903		610,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	245,000	»

Cette augmentation comprend :

- 1° Une somme de 205,000 francs représentant l'accroissement de la part de l'État dans les augmentations de traitement qui seront accordées en 1904;
- 2° Une somme de 40,000 francs nécessitée par l'application de la loi du 14 août 1903 modifiant l'article 15 de la loi organique de l'enseignement primaire.

Les augmentations rendues obligatoires par la nouvelle loi ne sont pas toutes *périodiques*; ce dernier mot doit donc disparaître du libellé de l'article 108.

ART. 110. — *Part de l'État dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux, etc.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	210,000	»
— alloué pour 1903		220,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION	fr.	10,000	»

Une somme de 210,000 francs est jugée suffisante pour 1904.

ART. 112. — *Service annuel ordinaire des écoles gardiennes. — Service annuel ordinaire des écoles d'adultes.* (Sont autorisés éventuellement les transferts de l'article 112 à l'article 105 et vice versa.)

Crédit demandé pour 1904.	fr.	2,177,000	»
— alloué pour 1903		2,055,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	122,000	»

D'après la statistique la plus récente, la population des écoles gardiennes et des écoles d'adultes soumises à l'inspection officielle et subventionnées par le Trésor public était, au 31 décembre 1902, supérieure de 24.420 élèves à celle de l'année précédente; aussi le nombre des écoles et des classes de ces deux catégories ne cesse-t-il de s'accroître.

L'augmentation proposée a été calculée en appliquant au chiffre de 24,420 élèves en plus le multiplicateur de 5 francs qui représente le taux moyen des subsides.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 116 (ancien). — *Vingtième rapport triennal sur la situation de l'enseignement primaire, etc.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	»
— alloué pour 1903		7,500 »
		<hr/>
	DIMINUTION. . . fr.	7,500 »

Ce crédit disparaît en 1904.

CHAPITRE XIV.

DÉPENSES DIVERSES ET IMPRÉVUES.

ART. 118 (ancien). — *Traitements de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	»
— alloué pour 1903		41,200 »
		<hr/>
	DIMINUTION. . . fr.	41,200 »

Le crédit de 41,200 francs inscrit à l'article 118 du Budget de 1903 comprenait, en fait, les traitements d'attente alloués à des fonctionnaires et employés en disponibilité appartenant à deux services du Département : l'administration centrale et le personnel des établissements ressortissant au service des Sciences et Lettres. Les traitements d'attente des agents en disponibilité ressortissant aux autres administrations du Département — sauf exception pour le personnel de l'enseignement moyen (art. 90) — sont rattachés aux crédits relatifs aux traitements d'activité du personnel de ces administrations. (Voir notamment art. 18, 20, 64, 95 et 98.)

Il est rationnel de généraliser cette dernière mesure. En conséquence, le crédit reconnu nécessaire en 1904 pour le service des traitements de disponibilité qui faisaient l'objet de l'ancien article 118, est réparti de la manière suivante :

ART. 2. (Administration centrale)	fr.	24,422 »
ART. 50. (Observatoire royal).		3,750 »
ART. 57. (Archives du Royaume)		2,550 »
		<hr/>
	ENSEMBLE. . . fr.	30,722 »
Le crédit de l'article 118 du Budget de 1903 était de		41,200 »
		<hr/>
Diminution de la charge en 1904	fr.	10,478 »
		<hr/>

NOTE PRÉLIMINAIRE.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE XV.

SERVICES DIVERS.

ART. 118 (121 ancien). — *Enseignement supérieur. — Construction, amélioration, ameublement et outillage scientifique des nouveaux locaux universitaires.*

Crédit demandé : 587,275 francs.

Ce crédit, destiné jusqu'à concurrence de 412,150 francs à l'Université de Gand, et jusqu'à concurrence de 175,125 francs à l'Université de Liège, se justifie comme il suit :

A. — UNIVERSITÉ DE GAND.

I. — Un premier crédit de 5,000 francs a été sollicité au Budget de l'exercice 1903 en vue de l'outillage scientifique du laboratoire de mécanique appliquée. Le Gouvernement estimait la dépense à 10,000 francs et proposait de la répartir sur les exercices 1903 et 1904.

Une somme de 2,500 francs sera suffisante pour l'exercice 1904; le solde figurera au projet de Budget pour 1903 fr. 2,500 »

II. — Dans les propositions budgétaires pour 1903, on a sollicité, en vue de l'outillage scientifique du laboratoire d'électro-chimie, un crédit exceptionnel de 19,000 francs, à échelonner sur les exercices 1903 et 1904. Une première allocation de 10,000 francs a été portée au projet de Budget pour 1903; le solde du crédit est sollicité pour 1904 9,000 »

III. — Le moment est venu d'allouer pour l'outillage scientifique du laboratoire d'électrotechnique, la seconde moitié du crédit de 28,000 francs dont le premier terme a été inscrit au Budget pour l'exercice 1903 14,000 »

IV. — Un crédit exceptionnel est également nécessaire pour permettre l'acquisition de certains objets mobiliers destinés à différents services universitaires. La dépense, d'après le devis établi, s'élève à 2,650 »

V. — Un laboratoire devra être approprié, dans le courant de l'année 1904, à l'usage de l'enseignement des maladies tropicales. La dépense est estimée à 15,000 »

A REPORTER. . . . fr. 45,150 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

REPORT. . . . fr. 43,150 »

D'autres allocations sont nécessaires pour certaines installations universitaires dont la construction est commencée depuis quelques années déjà, savoir :

VI. — *Instituts Rommelaere et de la Biloque.* — L'expérience a démontré la nécessité de travaux complémentaires qui permettront d'approprier davantage les instituts à leur destination. D'autre part, l'ameublement, le chauffage et l'éclairage des locaux ont donné lieu à certaines dépenses imprévues.

Le Gouvernement sollicite, de ces divers chefs, un nouveau crédit de 25,000 »

VII. — *Institut clinique.* — Un nouveau crédit est indispensable pour terminer les travaux adjugés au cours des années 1901, 1902 et 1905, en ce qui concerne tant la construction proprement dite que le chauffage, la ventilation et la distribution d'eau, et aussi en vue de l'éclairage, de l'ameublement et de l'outillage scientifique de l'institut.

Les études préliminaires auxquelles l'Administration s'est livrée permettent d'évaluer approximativement la dépense restant à effectuer à la somme de 194,000 »

VIII. — *Institut botanique et nouveau Jardin botanique.* — La construction de l'Institut botanique avec son annexe de biogéographie, et plus spécialement l'installation des serres et dépendances et de leur chaufferie, les travaux de drainage et de distribution d'eau, l'ameublement, les frais d'engrais, d'achat et de transport de plantes, ont occasionné des dépenses supérieures aux évaluations primitives.

En ajoutant à ces dépenses, qui résultent d'adjudications approuvées en 1901, 1902 et 1905, les frais d'éclairage et d'outillage scientifique des locaux, on évalue à 150,000 francs le nouveau crédit nécessaire au parachèvement des installations très importantes dont il s'agit. 150,000 »

B. — UNIVERSITÉ DE LIÈGE.

1. — L'augmentation du nombre des étudiants impose de grands frais, notamment l'acquisition d'appareils nouveaux pour le laboratoire de physique. Un crédit exceptionnel de 1,500 francs est demandé en vue de cet objet 1,500 »

A REPORTER. . . . fr. 413,650 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	REPORT. . . fr.	413,650 »
<p>II. — Il est indispensable que, dans l'enseignement pratique de la chimie analytique, l'Université de Liège, à l'exemple des universités étrangères, fasse usage des procédés électrolytiques, si importants dans leur application à l'industrie. L'installation entraînera une dépense de</p>		
		3,500 »
<p>III. — Des travaux doivent être exécutés avec le concours de la ville à certains locaux de l'université, et le moment est venu de procéder à l'installation du service de microscopie dans l'institut d'hygiène. La dépense à en résulter s'élève à</p>		
		8,925 »
<p>IV. — Il importe de mettre à la disposition de chacun des titulaires des cours d'égyptologie, d'esthétique et d'histoire de l'art, un crédit exceptionnel qui leur permette de faire les premières acquisitions les plus indispensables à leur enseignement. On prévoit qu'une somme de 4,500 francs par service pourra suffire</p>		
		4,500 »
<p>V. — Une partie des locaux abandonnés par les services de la Faculté technique, transférés dans le nouvel institut, ont été appropriés, aux frais de la ville de Liège, à l'usage de la section des sciences commerciales et consulaires. Leur ameublement, dont l'État doit supporter la charge, occasionnera une dépense de</p>		
		5,500 »
<p>VI. — D'autres locaux universitaires, et notamment le laboratoire de médecine légale et l'hôpital clinique, réclament également un complément d'ameublement qui coûtera</p>		
		3,200 »
<p>VII. — Lorsque la construction d'un institut de mécanique appliquée a été décidée, on avait pensé pouvoir le chauffer à l'aide de poêles. Depuis lors on a reconnu qu'une chaufferie à vapeur, à basse pression, devait être préférée au système prévu à l'origine.</p> <p>Il y a lieu de prévoir de ce chef un supplément de dépense de</p>		
		18,000 »
<p>VIII. — Au Budget de 1903 figure un premier crédit de 50,000 francs, à titre de premier acompte sur la part d'intervention de l'État dans les frais de construction d'une nouvelle Maternité.</p> <p>L'État s'est définitivement mis d'accord avec la province</p>		

A REPORTER. . . fr. 457,275 »
6

NOTE PRÉLIMINAIRE.

REPORT. . . . fr. 457,275 »

et la ville de Liège sur le chiffre de son intervention : celle-ci s'élèvera à 180,000 francs. la province et la ville assumant respectivement une charge de 80,000 et de 150,000 francs. Les hospices civils, de leur côté, cèdent gratuitement le terrain sur lequel doivent être édifiés les nouveaux locaux, et dont la valeur cadastrale s'élève à 155,000 francs.

En présence des engagements pris de part et d'autre, il est indispensable que le Gouvernement dispose, dans le courant de l'année 1904, du crédit nécessaire pour payer le solde de son intervention, soit 130,000 »

TOTAL fr. 587,275 »

ART. 119 (122 ancien). — *Enseignement moyen. Construction et ameublement de locaux*

Crédit demandé : 10,000 francs.

Somme jugée suffisante pour les besoins de 1904.

ART. 120 (123 ancien). — *Enseignement primaire Construction, ameublement, etc., de maisons d'écoles primaires.*

Crédit demandé : 800,000 francs.

Même chiffre que celui sollicité pour 1903 et les années antérieures.

ART. 121 (124 ancien). — *Armement et équipement de la garde civique : achat d'armes, etc.*

Crédit demandé : 110,000 francs.

Crédit égal à celui des deux années antérieures.

ART. 122 (127 ancien). — *Subsides à la commission chargée de mettre en valeur les matériaux scientifiques recueillis par l'Expédition antarctique belge.*

Crédit demandé : 40,000 francs.

Le crédit sollicité représente le deuxième acompte à valoir sur la somme de 115,000 francs à laquelle a été évaluée la dépense totale. (Voir *Document parlementaire* n° 127 de la Chambre des Représentants, session 1902-1903.)

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 123 (128 ancien). — *Fêtes du 75^e anniversaire de l'indépendance nationale.*

Crédit demandé : 20,000 francs.

Il paraît peu probable en ce moment que les dépenses occasionnées par les préliminaires des fêtes de 1905 dépassent 20,000 francs en 1904.

ART. 124 (129 ancien). — *Exposé de la situation du Royaume de 1876-1900.*

Crédit demandé : 20,000 francs.

Un premier crédit de 5,000 francs est inscrit au Budget de 1903 en vue de la publication de l'Exposé de la situation du Royaume pour les années 1876-1900. On espère pouvoir publier en 1904 une bonne partie de cet ouvrage, dont il n'est pas possible de fixer dès à présent le coût total d'une manière précise.

Le précédent Exposé a coûté 50,000 francs environ; il est permis de prévoir que ce chiffre ne sera pas dépassé.

(29)

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique et des Finances et des Travaux publics, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique pour l'exercice 1904 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de trente millions six cent cinquante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-quatorze francs fr. 50,659,494 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de un million cinq cent quatre-vingt-sept mille deux cent soixante-quinze francs 1,587,275 »

Soit ensemble à la somme de trente-deux millions deux cent quarante-six mille sept cent soixante-neuf francs fr. 52,246,769 » conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 10 octobre 1905.

LEOPOLD II,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil!

Op voordracht van Onze Ministers van Binnenlandsche Zaken en Openbaar Onderwijs en van Financiën en Openbare Werken en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Binnenlandsche Zaken en Openbaar Onderwijs voor het dienstjaar 1904 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van dertig millioen zes honderd negen en vijftig duizend vier honderd vier en negentig frank fr. 50,659,494 »

2° Voor de buitengewone uitgaven, op de som van een millioen vijf honderd zeven en tachtig duizend twee honderd vijf en zeventig frank 1,587,275 »

Te zamen op de som van twee en dertig millioen twee honderd zes en veertig duizend zeven honderd negen en zestig frank. . fr. 52,246,769 » overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Laeken, den 10^{en} October 1905.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique,

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Binnenlandsche Zaken en Openbaar Onderwijs,

J. DE TROOZ.

Le Ministre des Finances et des Travaux publics,

De Minister van Financiën en Openbare Werken,

P. DE SMET DE NAEYER.

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1904.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre.	21,000 »	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. Traitements de disponibilité Frais résultant du comité consultatif pour les questions de législation et d'adminis- tration générale (Les magistrats qui font partie du comité toucheront les indemnités de vacation au même titre que les autres membres. La même observation s'applique à tous les conseils, jurys, commissions, etc., qui ressortissent au Département.)	654,500 »	
			726,125 »
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses. Frais du <i>Bulletin du Ministère</i>	62,125 »	
4	Bibliothèque du Département: achat de livres, abonnements et souscriptions; frais d'im- pression, de brochage, de cartonnage et de reliure; confection du catalogue; matériel de la bibliothèque.	4,000 »	
5	Frais de route et de séjour; missions.	4,700 »	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'État, à des professeurs et instituteurs communaux ou à des membres du personnel enseignant des écoles primaires adoptées et prenant cours en 1904 ou antérieurement au 1 ^{er} jan- vier de la même année. (<i>Credit non limitatif.</i>)	94,000 »	
7	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art. 5 de la loi du 16 mai 1876). Intervention de l'État dans le paye- ment des pensions accordées ou à accorder à des veuves, enfants ou orphelins de fonctionnaires et employés de l'État et de professeurs et instituteurs, pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art. 1 ^{er} de la loi du 31 mars 1884). Termes échus antérieurement au 1 ^{er} janvier 1904.	191,000 »	
8	Supplément de pension accordé, en vertu de l'arrêté royal du 21 juin 1862, à un instituteur communal et restant dû au 1 ^{er} janvier 1904	150 »	

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN BINNENLANDSCHE ZAKEN
EN OPENBAAR ONDERWIJS OVER HET DIENSTJAAR 1904.**

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK I.			
HOOFDBESTUUR.			
1	Jaarwedde van den Minister	21,000 •	
2	Jaarwedde der ambtenaren, beambten en bedienden. Jaarwedden van beschikbaarheid. Kosten van het raadplegend comiteit voor de vraagstukken van wetgeving en algemeen beheer (De magistraten, welke deel uitmaken van het comiteit, zullen de zitpenningen trekken, ten zelfden titel als de andere leden. Deze aanmerking geldt ook voor alle raden, jury's, commissiën, enz., afhangende van het Departement.)	634,300 »	
			726,125 •
3	Kantoorgerief, drukwerk, aankoop en herstelling van meubelen, licht, vuur, kleine uitgaven. Kosten van het <i>Bulletin du Ministère</i>	62,125 »	
4	Bibliotheek van het Departement : aankoop van boeken, abonnementen en inschrijvingen; kosten van drukken, innaaien, kartonneeren en verbinden; opstel van den catalogus; materieel der bibliotheek.	4,000 •	
5	Reis- en verblijfkosten; zendingen	4,700 •	
HOOFDSTUK II.			
PENSIOENEN EN HULPGELDEN.			
6	Eerste termijn der pensioenen, te verleenen aan ambtenaren en beambten van den Staat, aan gemeenteleeraars en -onderwijzers of aan de leden van het onderwyzend personeel der aangenome lagere scholen en aanvang nemende in 1904 of vóór den 1 ^{en} Januari van hetzelfde jaar. (<i>Onbepaald krediet.</i>)	94,000 •	
7	Pensioenen door de voormalige voorzieningskassen aan gemeenteleeraars en -onderwijzers verschuldigd (art. 5 der wet van 16 Mei 1876). Tusschenkomst van den Staat in de betaling der pensioenen verleend of te verleenen aan weduwen, kinderen of weezen van ambtenaren en beambten van den Staat en van leeraars en onderwijzers, voor de jaren aansluiting bij de voorzieningskassen, afgeschaft bij de wet van 16 Mei 1876 (art. 1 der wet van 31 Maart 1884). Termijnen vervallen vóór 1 ^{en} Januari 1904.	191,000 •	
8	Bijkomend pensioengeld krachtens het koninklijk besluit van 21 Juni 1862 verleend aan eenen gemeentonderwijzer en verschuldigd blijvende op 1 ^{en} Januari 1904.	150 »	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre
9	Primes d'encouragement aux caisses de pensions des instituteurs libres constitués en sociétés mutualistes reconnues.	20,000 •	455,947 •
10	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux (art. 4, 4 ^e , de la loi du 30 mars 1861)	48,000 •	
11	Restitution à la Caisse des veuves et orphelins de l'Administration de l'instruction publique des parts de pension payées par elle à la décharge de l'État (loi du 13 mars 1867)	797 •	
12	Secours à d'anciens fonctionnaires, employés, instituteurs primaires et agents payés sur salaires, à leurs veuves ou à leurs familles, qui, n'ayant pas droit à la pension ou jouissant d'une pension minimale, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse	80,000 •	
CHAPITRE III.			
STATISTIQUE GÉNÉRALE.			
13	Commission centrale de statistique : jetons de présence des membres; indemnité du membre-secrétaire	5,500 •	19,500 •
14	Frais de la Commission de l'orthographe des noms des communes et des hameaux. Traductions	400 •	
15	Commission centrale de statistique : frais de bureau. Frais de publication des travaux du service de la statistique générale et de la commission centrale. Achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures pour le service de la statistique générale	8,600 •	
16	Bibliothèque de statistique : achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures; matériel de la bibliothèque.	4,800 •	
CHAPITRE IV.			
AFFAIRES PROVINCIALES ET COMMUNALES.			
17	Traitements des gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces	449,800 •	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
9	Aanmoedigingspremiën aan de pensioenkassen der vrije onderwijzers, ingericht als erkende maatschappijen tot onderlingen bijstand	20,000	433,947
10	Toelage aan de centrale voorzieningskas der gemeentesecretarissen (art. 4, 4 ^o , der wet van 30 Maart 1861)	48,000	
11	Teruggave aan de Kas voor weduwen en weezen van het Bestuur van het Openbaar onderwijs der deelen van pensioen door haar betaald ter ontlasting van den Staat (wet van 15 Maart 1867)	797	
12	Hulpgelden aan voormalige ambtenaars, beambten, lagere onderwijzers en op loon bezoldigde agenten, aan hunne weduwen of aan hunne familiën die geen recht op pensioen hebben of slechts een klein pensioen genieten, en wegens hun ongelukkigen toestand aanspraak kunnen maken op een hulpgeld	80,000	
HOOFDSTUK III.			
ALGEMEENE STATISTIEK.			
13	Middelcommissie voor statistiek . zitpenningen der leden; vergoeding aan het lid-secretaris	5,500	10,300
14	Kosten der Commissie voor het vaststellen van de spelling der gemeente- en gehuchtnamen Vettalngen	400	
15	Middelcommissie voor statistiek kantoorkosten Kosten voor het uitgeven der werken van den dienst voor algemeene statistiek en van de middelcommissie Aankoop, ontvangst en verzending van boeken en andere bescheiden, abonnemenen, inschrijvingen en inbindingen voor den dienst der algemeene statistiek.	8,600	
16	Bibliotheek voor statistiek aankoop, ontvangst en verzending van boeken en andere bescheiden, abonnemenen, inschrijvingen en inbindingen, materieel der bibliotheek	4,800	
HOOFDSTUK IV.			
PROVINCIE- EN GEMEENTEZAKEN.			
17	Jaarwedden van de gouverneurs, van de leden der bestendige deputaties en van de griffiers der provincien	449,800	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
18	Traitements des employés et gens de service; traitements de disponibilité:		
	Province d'Anvers 129,010 »		
	— de Brabant 190,100 »		
	— de la Flandre occidentale 148,145 »		
	— de la Flandre orientale 157,440 »		
	— de Hainaut 153,400 »		
	— de Liège 156,425 »	1,225,402 »	
	— de Limbourg 93,070 »		
	— de Luxembourg 94,100 »		
	— de Namur 107,250 »		
	Somme à affecter éventuellement, avec les fonds à provenir des mutations, à des augmentations réglementaires 16,552 »		
19	Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage et chauffage des locaux des administrations provinciales; dépenses diverses et imprévues:		
	Province d'Anvers. 27,000 »		
	— de Brabant 27,000 »		2,674,512 »
	— de la Flandre occidentale 27,000 »		
	— de la Flandre orientale 27,000 »		
	— de Hainaut 31,000 »	237,900 »	
	— de Liège 51,500 »		
	— de Limbourg 22,700 »		
	— de Luxembourg 20,700 »		
	— de Namur 24,000 »		

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
18	Jaarwedden van de beambten en bedienden; jaarwedden van beschikbaarheid :		
	Provincie Antwerpen 129,010 »		
	— Brabant 190,100 »		
	— West-Vlaanderen 148,145 »		
	— Oost-Vlaanderen 157,440 »		
	— Henegouw 155,400 »		
	— Luik 156,425 »	1,225,492 »	
	— Limburg 95,070 »		
	— Luxemburg 94,100 »		
	— Namen 107,250 »		
	Som die, in voorkomend geval, zal besteed worden aan de reglementaire verhoogingen, met de gelden voortkomende van mutatiën. 16,552 »		
19	Kantoorkosten, drukwerk, inbinding, onderhoud der meubelen, verwarming en verlichting van de lokalen der provinciebesturen; verschillende en onvoorziene uitgaven :		
	Provincie Antwerpen 27,000 »		2,674,312 »
	— Brabant 27,000 »		
	— West-Vlaanderen 27,000 »		
	— Oost-Vlaanderen 27,000 »		
	— Henegouw 51,000 »	257,900 »	
	— Luik 31,500 »		
	— Limburg 22,700 »		
	— Luxemburg 20,700 »		
	— Namen 24,000 »		

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre
20	Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés; traitements de disponibilité et secours :		
	Traitements des commissaires 211,000 »		
	Frais de bureau 45,800 »	491,120 »	
	Traitements des employés 230,320 »		
21	Frais de route et de tournées; missions, fournitures et travaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'amélioration des bornes-frontières du Royaume. Frais de bureau du commissaire chargé d'administrer, avec le commissaire de S. M. l'Empereur d'Allemagne, roi de Prusse, la partie neutre du territoire de Moresnet. Frais d'impression; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'Administration des Affaires provinciales et communales	70,000 »	
22	Participation de l'État dans les dépenses de police de la ville de Bruxelles	200,000 »	
CHAPITRE V.			
AFFAIRES ÉLECTORALES.			
25	Frais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'arrondissement pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1 ^{er} mai 1901. — Revision des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'État; répartition des électeurs en sections; confection des extraits des listes électorales par sections.	55,000 »	
24	Indemnités de déplacement calculées d'après la base de l'article 75 du tarif criminel et dues aux juges de paix pour l'exécution de l'article 71 du Code électoral.	18,000 »	
25	Matériel et impressions nécessaires pour assurer l'exécution des dispositions des lois électorales relatives aux élections. Correspondances télégraphiques. Achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration; impressions et matériel pour le service spécial de l'Administration des Affaires électorales.	15,000 »	588,000 »
26	Confection et distribution du papier électoral à fournir par l'État. Jetons de présence et indemnités de déplacement dus aux membres des bureaux des élections législatives, en exécution de l'article 149 du Code électoral. (Crédit non limitatif).	220,000 »	
27	Remboursement au Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, des frais de transport des électeurs admis au parcours gratuit sur les chemins de fer de l'État. (Crédit non limitatif).	100,000 »	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
20	Jaarwedden en bijwinsten der arrondissementscommissarissen; jaarwedden der beambten; jaarwedden van beschikbaarheid en hulpgelden:		
	Jaarwedden der commissarissen 211,000 »		
	Kantoorkosten. 45,800 •	491,120 »	
	Jaarwedden der beambten. 236,520 =		
21	Weg- en omreiskosten; zendingen, leveringen en werken betreffende de plaatsing, het onderhoud en de verbetering der grenspalen van het Rijk. Bureelkosten van den commissaris die, met den commissaris van Z. M. den Keizer van Duitschland, Koning van Pruisen, belast is met het bestuur van het onzijdig gedeelte op het grondgebied van Moresnet. Drukkosten; aankoop en inbinding van werken over recht en bestuur voor den bijzonderen dienst van het Beheer van provincie- en gemeentezaken . . .	70,000 •	
22	Deelneming van den Staat in de politie-uitgaven van de stad Brussel	200,000 •	
HOOFDSTUK V.			
KIESZAKEN.			
25	Buitengewone kosten en werken in de arrondissementscommissariaten voor de herziening der kiezerslijsten van kracht wordende den 1 ^o Mei 1904. — Herziening der kiezerslijsten; gedingkosten den Staat ten laste gelegd; indeeling der kiezers in afdelingen; maken van uittreksels van de kiezerslijsten per afdelingen	55,000 »	
24	Vergoedingen voor verplaatsing, berekend naar den grondslag van artikel 75 van het tarief in stratzaken en verschuldigd aan de vrederechters voor de uitvoering van artikel 71 van het Kieswetboek	18,000 »	
25	Materieel en drukwerk, noodig om de uitvoering te verzekeren van de bepalingen der kieswetten betreffende de verkiezingen. Zenden van telegrams. Aankoop en inbinding van boekwerken betreffende het recht en het bestuur; drukwerken en materieel voor den bijzonderen dienst van het Beheer van kieszaken	15,000 •	588,000 •
26	Vervaardiging en ronddeeling van het kiespapier door den Staat te leveren. Zitpenningen en vergoedingen voor verplaatsing aan de leden van de bureelen der wetgevende verkiezingen, in uitvoering van artikel 149 van het Kieswetboek. (Onbepaald krediet).	220,000 •	
27	Kosten terug te betalen aan het Departement van Spoorwegen, Posterijen en Telegraafen, voor het vervoer der kiezers, toegelaten tot kosteloos verkeer op de Staatspoorwegen. (Onbepaald krediet).	100,000 •	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE VI.			
MILICE.			
28	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement; aux gouverneurs de province et aux membres des députations permanentes appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de revision; aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant fonctions de secrétaire auprès des commissions provinciales et des conseils de revision. Vacations des médecins et chirurgiens. Frais de recours en cassation. Traductions.	125,000 »	155,000 »
29	Registres, certificats et autres imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur la milice. Matériel indispensable aux opérations de la milice. Achat et reliure d'ouvrages concernant la milice. Dépenses diverses.	50,000 »	
CHAPITRE VII.			
GARDE CIVIQUE ET CORPS DE SAPEURS-POMPIERS.			
30	Inspection générale; commandements supérieurs; états-majors: indemnités, frais de route et de séjour. Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires rapporteurs des commissions d'examen et des conseils d'enquête . . .	515,000 »	686,940 »
31	Inspection générale; commandements supérieurs; états-majors: frais de bureau; locaux de service. Frais de correspondance	12,000 »	
32	Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires-rapporteurs des conseils civiques de revision. Vacations des médecins	75,000 »	
35	Magasin central d'armement et d'équipement: traitements, indemnités, salaires, frais de route et de séjour.	10,000 »	
34	Magasin central d'armement et d'équipement: outillage, mobilier, entretien, chauffage et éclairage des locaux. Masses d'habillement. Achat, entretien, réparations et transformations d'armes, d'objets d'équipement et de harnachement. Achat d'ouvrages et de publications intéressant la garde civique. Impressions et reliures	50,000 »	
55	Tir national: personnel permanent, frais de route et de séjour du greffier	52,600 »	
36	Tir national: frais de gestion, chauffage, éclairage, dépenses diverses.	7,540 »	
57	Grands concours annuels de tir: frais d'organisation. Prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie	45,000 »	
58	Subsides pour la construction et l'amélioration de tirs à la cible en province	75,000 »	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK VI.			
MILITIE.			
28	Vergoedingen aan de burgerleden der militie-raden en aan de arrondissementscommissarissen, aan de gouverneurs der provinciën en aan de leden der bestendige deputaties geroepen om deel te maken van de provinciale commissiën of van de revisieraden, aan de militie-secretarissen, alsook aan de agenten dienst doende als secretarissen bij de provinciale commissiën en bij de revisieraden. Zitpenningen der geneesheeren en heelmeeesters. Kosten van beroep in verbreking. Vertalingen.	125,000 "	155,000 "
29	Registers, getuigschriften en andere gedrukte stukken noodig tot uitvoering der wetten op de militie. Materieel benoodigd voor de verrichtingen der militie Aankoop en inbinding van boekwerken betreffende de militie. Verschillende uitgaven	30,000 "	
HOOFDSTUK VII.			
BURGERWACHT EN KORPSEN SAPPEURS-POMPIERS.			
30	Algemeen toezicht; hogere bevelhebberschappen; staven: vergoedingen, reis- en verblijfkosten. Zitpenningen en verplaatsingsgelden aan de voorzitters, leden en secretarissen-verslaggevers der examen-commissiën en der onderzoeksraden.	515,000 "	686,940 "
31	Algemeen toezicht; hogere bevelhebberschappen; staven: kantoorkosten; diestokalen. Briefwisselingskosten	12,000 "	
32	Zitpenningen en verplaatsingsgelden aan de voorzitters, leden en secretarissen-verslaggevers der burgerlijke revisieraden. Zitpenningen der geneesheeren	75,000 "	
33	Centraal magazijn van bewapening en uitrusting: jaarwedden, vergoedingen, dagloonen, reis- en verblijfkosten	10,000 "	
34	Centraal magazijn van bewapening en uitrusting: gereedschap, mobiliair, onderhoud, verwarming en verlichting der lokalen. Kleeding-massa's. Aankoop, onderhoud, herstelling en verandering van wapens, uitrustingsstukken en optuiging. Aankoop van werken en uitgaven betreffende de burgerwacht. Druk- en inbindingskosten	50,000 "	
35	Nationale schietbaan: bestendig personeel, reis- en verblijfkosten van den griffier	52,600 "	
36	Nationale schietbaan: kosten van beheer, verwarming, verlichting, verschillende uitgaven	7,540 "	
37	Groote jaarlijksche schietprijskampen: inrichtingskosten. Prijzen in geld, wapens, goud- en zilverwerk	45,000 "	
38	Toelagen voor het aanleggen en verbeteren van schijfschietbanen in de provinciën	75,000 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT, DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre
30	Subsides pour concours de tir aux armes de guerre; prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, trophées-prix de tir	20,000 »	
40	Frais de transport et de réunion des jeunes gardes pour les périodes d'exercices; réquisitions des gardes du premier ban pour les services d'ordre en dehors de la commune. (Crédit non limitatif).	25,000 »	
41	Subsides annuels aux musiques des régiments de la garde civique	10,000 »	
42	Subsides aux communes rurales, à concurrence d'un tiers ou de la moitié au plus de la dépense totale, pour l'acquisition de matériel d'incendie et d'objets d'équipement destinés aux sapeurs-pompiers volontaires. Subsides pour l'organisation de réunions fédérales de corps de sapeurs-pompiers	50,000 »	
CHAPITRE VIII.			
DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.			
43	Décoration civique : achat des insignes, impression des diplômes et frais de distribution. (Est autorisée l'imputation sur l'article 43 du prix des croix et médailles civiques à fournir pendant l'année en exécution du contrat d'adjudication du 1 ^{er} décembre 1899).	25,000 »	
44	Récompenses pécuniaires pour actes de courage, de dévouement et d'humanité; expédition des diplômes	5,000 »	} 50,000 »
CHAPITRE IX.			
LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.			
45	Pensions de 1,200 francs en faveur des décorés de la Croix de fer et des blessés de Septembre dont les titres ont été reconnus avant le 1 ^{er} novembre 1864; subsides de 400 francs à leurs veuves et orphelins; subside de 500 francs à la veuve d'un Légionnaire qui n'a pas été pensionné; subsides annuels de 900 francs aux décorés de la Croix commémorative de 1850 nécessiteux; subsides de 500 francs à leurs veuves qui se trouvent dans le besoin; subsides ou secours extraordinaires aux combattants de 1850 et à leurs familles	220,000 »	220,000 »
CHAPITRE X.			
SCIENCES ET LETTRES.			
46	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de la science et de l'archéologie nationale. Secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés. Sociétés littéraires et scientifiques. Prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1845, du 6 juillet 1851, du 20 décembre 1882 et du 50 avril 1895; frais des jurys. Souscriptions; acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires. Frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; frais d'impressions et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 30 septembre 1887. Encouragements à la littérature et à l'art dramatiques (littéraire et musical). Publication de la <i>Bibliographie de Belgique</i> . Publication de la <i>Bibliotheca Belgica</i> . Office international de Bibliographie; rédaction et administration. Part contributive de la Belgique dans les frais de publication du <i>Woordenboek der Nederlandsche Taal</i> (dictionnaire de la langue néerlandaise). Location d'une table d'études à la station zoologique de Naples et au laboratoire de Léopoldville. Acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires pour le service spécial de l'Administration des sciences et des lettres; dépenses diverses	218,900 »	
47	Institut historique belge à Rome.	12,000 »	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
39	Toelagen voor schietprijskampen met krijgswapens; prijzen in geld, wapens, goud- en zilverwerk, trofeeën-schietprijzen.	20,000	
40	Kosten voor vervoer en vergadering der jonge schutters voor de oefeningstijdsperken; opeisching der schutters van den eersten ban voor ordediensten buiten de gemeente. (Onbepaald krediet.)	25,000	
41	Jaarlijksche toelagen aan de muziekkorpsen der regimenten der burgerwacht.	10,000	
42	Toelagen aan de buitengemeenten, tot beloop van een derde of van ten hoogste de helft der algeheele uitgave, voor het aankopen van brandweer-materieel en van uitrustingsstukken voor de vrijwillige sappeurs-pompsters. Toelagen tot het inrichten van bondvergaderingen der korpsen sappeurs-pompsters	50,000	
HOOFDSTUK VIII.			
BURGERLIJKE DECORATIE EN BELOONINGEN IN GELO.			
43	Burgerlijke decoratie: aankoop van eere teekens, drukken der diploma's en kosten van uitreiking. (Wordt toegelaten de aanrekening op artikel 43 van den prijs der kruisen en medaillen, te leveren gedurende het jaar in uitvoering van het contract van aanbesteding van 1 ^o December 1899)	25,000	30,000
44	Belooningen in geld voor daden van moed, zelfopoffering en menschenliefde; uitvaardiging der diploma's.	5,000	
HOOFDSTUK IX.			
EERELEGIOEN EN IJZEREN KRUIS.			
45	Pensioenen van 1,200 frank ten voordeele der dragers van het IJzeren Kruis en der gekwetsten van September, wier rechten erkend zijn geworden vóór den 1 ^o November 1864; toelagen van 400 frank aan hunne weduwen en weezen; toelage van 500 frank aan de weduwe van eene legionaris die niet gepensionneerd is geweest; jaarlijksche toelagen van 900 frank aan de behoeftige dragers van het Herinneringskruis van 1850; toelagen van 500 frank aan hunne weduwen die in behoeftige omstandigheden verkeerden; buitengewone toelagen of hulp aan de strijders van 1850 en aan hunne familiën	220,000	220,000
HOOFDSTUK X.			
WETENSCHAPPEN EN LETTEREN.			
46	Toelagen en aanmoedigingen rakende de letterkunde en de wetenschappen; letterkundige, wetenschappelijke of oudheidkundige reizen en zendingen; opdelvingen en werken in het belang der wetenschap en der nationale oudheidkunde. Hulpgetden aan in nood zijnde letterkundigen of geleerden of aan familiën van overledene letterkundigen of geleerden. Letterkundige en wetenschappelijke maatschappijen. Vijfjaarlijksche en tienjaarlijksche prijzen ingesteld door koninklijke besluiten van 1 December 1843, 6 Juli 1851, 20 December 1882 en 30 April 1895; kosten voor de jury's. Inschrijvingen; aankoop van werken voor de volksbibliotheken. Kosten van het kantoor der Internationale Vereeniging ter bescherming van letter- en kunstwerken; druk- en andere kosten betreffende de uitvoering der wet van 30 September 1887. Aanmoedigingen aan de tooneelletterkunde en tooneelkunde (letteren en muziek). Uitgave der <i>Bibliographie de Belgique</i> . Uitgave der <i>Bibliotheca Belgica</i> . Internationale dienst van Bibliographie; opstel en beheer. Aandeel van België in de kosten tot uitgave van het <i>Woordenboek der Nederlantsche Taal</i> . Huurkosten van eene studietafel in het zoologisch gesticht van Napels en bij het laboratorium van Leopoldville. Aankoop en inbinding van wetenschappelijke of letterkundige werken voor den bijzonderen dienst van het Beheer van wetenschappen en letteren; verschillende uitgaven	218,000	
47	Belgisch historisch Instituut te Rome	12,000	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
48	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique : traitements et salaire du personnel; traitements de disponibilité; jetons de présence; examen et jugement du concours de la fondation De Keyn. Frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien du Palais des Académies; frais divers. Frais de la Commission royale d'histoire; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; rédaction et publication de la <i>Table chronologique</i> des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique. Publication d'une <i>Biographie nationale</i>	112,500 .	
49	Académie royale flamande de langue et de littérature : traitements et salaires du personnel; traitements de disponibilité; jetons de présence; frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien des locaux; frais divers; publication des anciens monuments de la littérature flamande	51,900 »	
50	Observatoire royal : personnel; salaire des gens de service; traitements de disponibilité	116,050 .	
51	Observatoire royal: frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions (<i>Y compris une somme de 25,000 francs en charge temporaire.</i>)	68,500 .	
52	Bibliothèque royale : personnel; traitements de disponibilité; rédaction du catalogue général	127,800 .	
53	Bibliothèque royale : matériel et acquisitions. (<i>Y compris une somme de 3,500 francs en charge temporaire.</i>)	107,650 »	
54	Musée royal d'histoire naturelle: personnel et frais d'études des collections; traitements de disponibilité	108,100 .	
55	Musée royal d'histoire naturelle : matériel et acquisitions; exploration scientifique du pays et achat de collections; publication des <i>Annales du Musée</i> . (<i>Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire</i>)	62,250 »	1,214,700 .
56	Participation de la Belgique aux travaux d'exploration internationale, hydrographique et biologique de la mer du Nord et des eaux adjacentes	15,400 .	
57	Archives générales du Royaume à Bruxelles : personnel; traitements de disponibilité	86,850 .	
58	Archives générales du Royaume à Bruxelles; matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents; collection sigillographique	10,200 .	
59	Archives de l'État dans les provinces; personnel; traitements de disponibilité	90,000 .	
60	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives. Recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers; frais de classement, de copie et de transport, etc. Inspection des archives communales. (<i>Y compris une somme de 12,400 francs en charge temporaire.</i>)	50,800 .	
61	Échanges littéraires internationaux.	15,300 .	

BEGROOING VAN HET MIN VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN	BI DRAG DER KREDIETEN per artikel	TOTAAL per hoofdstuk
48	Koninklijke Academie van wetenschappen letteren en schoone kunsten van België jaarsaloon en draagloon van het personeel, jaarsaloon van beschikbaarheid zittingen in en, onderzoek en beoordeling van den prijskamp der stichting De Keyn Druk kosten prijzen der wedstrijdigen verwarming verlichting en kosten van onderhoud van het Paleis der Academie verschillende kosten kosten der koninklijke commissie voor geschiedenis uitgave der <i>Onuitgegeven Belgische Kronyken</i> opstellen uitgeve der chronologische titel der oorkonden diplomaten, opene brieven en andere gedrukte stukken bekende de geschiedenis van België Uitgave eener <i>Nationale Biographie</i>	112,500	
49	Koninklijke Vlaamsche Academie voor taal en letterkunde jaarsaloon en draagloon van het personeel jaarsaloon van beschikbaarheid, zitpenningen, drukkosten prijzen der wedstrijden, verwarming, verlichting en onderhoud der lokalen, verschillende kosten, uitgave der oude medenstukken der vlaamsche letterkunde	51,900	
50	Koninklijke sterrenwacht personeel, loon der dienstboden jaarsaloon van beschikbaarheid	116,050	
51	Koninklijke sterrenwacht kosten van materieel, aankoop van toestellen, drukwerk (<i>Inbegrepen eene som van 25,000 frank als tijdelijke last</i>)	68,500	
52	Koninklijke bibliotheek personeel, jaarsaloon van beschikbaarheid, opstellen algemeenen catalogus	127,800	»
53	Koninklijke bibliotheek materieel en aankopen (<i>Inbegrepen eene som van 3,000 frank als tijdelijke last</i>)	107,650	»
54	Koninklijk museum van natuurlijke geschiedenis personeel en studiekosten der verzamelingen, jaarsaloon van beschikbaarheid	108,100	1,214,700
55	Koninklijk museum van natuurlijke geschiedenis materieel en aankopen wetenschappelijke verzameling van het land en aankoop van verzamelingen, uitgave der <i>Annales du Musée</i> (<i>Inbegrepen eene som van 10,000 frank als tijdelijke last</i>)	62,250	»
56	Deelname van België van de internationale ontelkundigenwerken van waterbeschrijving en levensleer, in de Noordzee en in de rijnvalleij waters	15,400	»
57	Algemeen Rijksarchief te Brussel personeel, jaarsaloon van beschikbaarheid	86,850	»
58	Algemeen Rijksarchief te Brussel materieel, boekbinderswerkhuus voor het herstellen van oorkonden, zegelverzameling	10,200	»
59	Staatsarchieven in de provincien personeel jaarsaloon van beschikbaarheid	90,900	»
60	Drukkosten van de <i>Inventarissen der archieven</i> , inkoopkosten van oorkonden, voortkomende van de archieven gevallen in handen van bijzonderen kosten van aankoop of van afschrijven van oorkonden betreffende s lands geschiedenis, uitgaven voor het materieel der bewaarprieten van archieven in de provincien, toelagen voor de klassering, en voor de uitgave der inventarissen van de archieven, toebehoorende van de provincien van de gemeenten en van de openbare gestichten, verschillende uitgaven betreffen te de archieven Verleening van archieven in handen van steevende regeringen gebouwen, kosten van klassering, afschrijven en vervoer, enz., inspectie der gemeentearchieven (<i>Inbegrepen eene som van 12,100 frank als tijdelijke last</i>)	50,800	
61	Internationale letterkundige uitwisselingen	15,300	»

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE XI.			
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.			
62	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : traitement du secrétaire . . .	1,000 »	
65	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : frais de route et de séjour des membres du conseil ; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers.	2,000 »	
64	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux universités de l'État ; traitements de disponibilité ; indemnités aux membres du personnel enseignant chargé d'un service extra-universitaire	1,701,100 »	
65	Matériel des universités de l'État et de leurs dépendances, y compris le service des cliniques. Indemnité temporaire de logement, chauffage et éclairage à l'administrateur-inspecteur de l'Université de Liège.	522,000 »	
66	Bourses universitaires ; bourses de voyage ou subsides éventuels en faveur de lauréats qui n'ont pu obtenir une de ces bourses ; frais de concours pour la collation des bourses.	111,000 »	
67	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques : frais de voyage et indemnités de vacation aux membres des jurys	60,000 »	
68	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques : matériel ; salaire des huissiers	5,000 »	2,452,600 »
69	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires : frais de voyage et indemnités de vacation aux membres du jury. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale, par application de l'article 17, litt. f, de la loi du 12 avril 1894	9,500 »	
70	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 : matériel ; salaire de l'huissier et frais divers. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale.	1,000 »	
71	Commission d'entérinement des diplômes académiques : frais de route et de séjour et indemnités de séance aux membres. Matériel de la Commission	5,600 »	
72	Commission d'entérinement des diplômes académiques : indemnité du commis.	1,400 »	
73	Frais du concours universitaire : impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les universités	12,000 »	
74	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du personnel des universités et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions	21,000 »	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK XI.			
HOOGER ONDERWIJS.			
62	Verbeteringsraad van het hooger onderwijs : jaarwedde van den secretaris	1,000 .	
63	Verbeteringsraad van het hooger onderwijs : reis- en verblijfkosten der leden van den raad; druk, autographiën, kopieën en andere werken door dien raad bevolen. Bibliotheek : aankoop van werken en inbinding. Onderscheidene uitgaven en kosten . . .	2,000 .	
64	Jaarwedden van het onderwijzend en het besturend personeel van 's Staats beide hoogeschoolen; jaarwedden van beschikbaarheid; vergoedingen aan de leden van het onderwijzend personeel, belast met eenen dienst buiten de hoogeschool	1,701,100 .	
65	Materieel van 's Staatshoogeschoolen en harer aanhoorigheden, de clinicdienst inbegrepen. Tijdelijke vergoeding voor woon, vuur en licht aan den beheerderopzichter van de hoogeschool van Luik	522,000 .	
66	Hoogeschool-beurzen; reisbeurzen; gebeurlijke toelagen ten voordeele der bekroonden, die geen dezer beurzen konden krijgen; kosten van den wedstrijd ter begeving dezer beurzen	111,000 .	
67	Examenjury's door de Regeering aangesteld voor de begeving der academische graden : reiskosten en zitpenningen aan de leden der jury's	60,000 .	
68	Examenjury's door de Regeering aangesteld voor de begeving der academische graden : materieel; loon der deurwaarders	5,000 .	2,452,600 .
69	Goedkeurings- en examenjury ingesteld krachtens artikel 7 der wet van 10 April 1890 rakende de begeving der academische graden en het programma der universiteits-examens : reiskosten en zitpenningen van de leden der jury. Kosten van de jury tot goedkeuring zetelende in kieszaken, bij toepassing van artikel 17, litt. f, der wet van 12 April 1894	9,500 .	
70	Goedkeurings- en examenjury ingesteld krachtens artikel 7 der wet van 10 April 1890 : materieel; loon van den deurwaarder en verschillende kosten. Kosten van de jury tot goedkeuring zetelende in kieszaken	1,000 .	
71	Bekrachtigingscommissie der academische diploma's : reis- en verblijfkosten en zitpenningen der leden. Materieel der commissie	5,800 .	
72	Bekrachtigingscommissie der academische diploma's : vergoeding aan den commies . .	1,400 .	
73	Kosten van den universiteitswedstrijd : druk van de bekroonde verhandelingen en andere schriften de hoogeschoolen aanbelangende	12,000 .	
74	Toelagen om de uitgave aan te moedigen der werken van de leden van het personeel der hoogeschoolen en om te voorzien in de kosten der zendingen die hoofdzakelijk het belang van het hooger onderwijs beoogen. Inschrijvingen	21,000 .	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre
CHAPITRE XII.			
ENSEIGNEMENT MOYEN.			
75	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : traitement du secrétaire	2,000 *	
76	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : frais de route et de séjour des membres du Conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers	2,920 *	
77	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique : traitements du personnel, indemnités	57,400 *	
78	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique (service mixte avec l'Administration de l'enseignement primaire) : frais de route et de séjour; rémunérations; missions; frais de bureau	19,500 *	
79	Traitements ou indemnités du personnel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons, à Nivelles et à Gand; pour filles, à Bruxelles et à Liège. Indemnité de logement, chauffage et éclairage de l'ancien directeur de l'école normale des humanités, supprimée, à Liège. Traitement d'un ancien professeur de gymnastique au même établissement	88,000 *	
80	Matériel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons, à Nivelles et à Gand; pour filles, à Bruxelles et à Liège	11,000 *	
81	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : frais de voyage, de séance et de vacation; indemnités et rémunérations de toute espèce	42,000 *	
82	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : matériel	2,500 *	
85	Cours temporaires d'ouvrages manuels et d'économie domestique à l'usage des régentes d'écoles moyennes. Jurys pour la délivrance des certificats de capacité; frais de voyage, de séance et de vacation. Matériel, indemnités et rémunérations de toute espèce, etc.	4,000 *	4,626,670 *

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG)

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK XII			
MIDDELBAAR ONDERWIJS.			
75	Verbeteringsraad van het middelbaar onderwijs jaarwedde van den secretaris . . .	2,000 *	
76	Verbeteringsraad van het middelbaar onderwijs : reis- en verblijfkosten en zitpenningen der leden van den raad; druk, autographien, kopieën en andere werken door dien raad bevolen Bibliotheek : aankoop van werken en inbinding. Onderscheidene uitgaven en kosten	2,920 *	
77	Toezicht over de gestichten van middelbaar onderwijs, de leergangen van teekenkunde, de leergangen van handenarbeid, het onderricht der gymnastiek en van het muziek; jaarwedden van het personeel, vergoedingen	57,400 *	
78	Toezicht over de gestichten van middelbaar onderwijs, de leergangen van teekenkunde, de leergangen van handenarbeid en het onderricht der gymnastiek en van het muziek (gemeenschappelijke dienst met het beheer van lager onderwijs). reis- en verblijfkosten, vergoedingen; zendingen; kantoorkosten	19,500 *	
79	Jaarwedden of vergoedingen voor het personeel der normaalafdeelingen van middelbaar onderwijs van den lageren graad voor jongens, te Nijvel en te Gent, voor meisjes, te Brussel en te Luik Vergoeding voor huisvesting vuur en licht aan den voormaligen bestuuder der opgeheven normalschool van humaniora te Luik Jaarwedde van een voormaligen leeraar van gymnastiek aan hetzelfde gesticht	88,000 *	
80	Materieel der normaalafdeelingen van middelbaar onderwijs van den lageren graad voor jongens, te Nijvel en te Gent; voor meisjes, te Brussel en te Luik	11,000 *	
81	Examenjury's van het middelbaar onderwijs : reis- en vacatiekosten, zitpenningen; allerhande vergoedingen en vergeldingen	42,000 *	
82	Examenjury van het middelbaar onderwijs : materieel	2,500 *	4,626,670 *
85	Tijdelijke leergangen van handenarbeid en huishoudkunde ten dienste der regentessen van middelbare scholen Jury's voor het afleveren van bekwaamheidsgetuigschriften; reis- en vacatiekosten, zitpenningen. Materieel en allerhande vergoedingen en vergeldingen, enz.	4,000 *	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article	TOTAL par chapitre.
84	Subsides (traitements, indemnités, suppléments de minerval, etc) aux athénées royaux (loi du 1 ^{er} juin 1850); aux athénées ou collèges royaux (loi du 15 juin 1881); aux écoles moyennes (loi du 1 ^{er} juin 1850), aux écoles moyennes (loi du 15 juin 1881) Complément de traitement à des professeurs d'athénée attachés provisoirement à certains collèges communaux Indemnités à des membres du personnel des athénées et des écoles moyennes de l'État atteints par des malheurs de famille (secours, frais de maladie et de funérailles)	3,998,852 •	
85	Bourses aux élèves des écoles moyennes de l'État et des écoles moyennes patronnées	54,500 •	
86	Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du premier et du second degré pour garçons subsides aux provinces et aux communes Part d'intervention de l'État dans le payement des traitements de disponibilité des professeurs de l'ancien collège communal d'Ypres, supprimé	177,918 •	
87	Établissements communaux d'enseignement moyen pour filles: subsides	45,900 •	
88	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne: frais de route, de séjour et de vacation des délégués; indemnités aux membres des jurys et aux personnes adjointes à ces jurys Impressions; fournitures et frais divers	28,500 •	
89	Indemnité à un professeur de l'enseignement moyen du premier degré sans emploi	2,000 •	
90	Traitements de disponibilité des membres du personnel administratif et enseignant des établissements normaux d'instruction moyenne, des établissements d'instruction moyenne dirigés par l'État et des inspecteurs de ces établissements	95,000 •	
91	Publication d'ouvrages classiques ou intéressant l'enseignement moyen. Encouragements; subsides, souscriptions; achats; missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen; frais de voyage; indemnités; frais d'impressions pour le service spécial de l'Administration de l'enseignement moyen	11,200 •	
92	Frais de publication du 17 ^e rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen	5,500 •	
CHAPITRE XIII.			
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.			
95	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire: traitements des secrétaires et du bibliothécaire	2,000 •	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
84	Toelagen (jaarwedden, vergoedingen, bijschoolgeld, enz.) aan de koninklijke atheneums (wet van 1 Juni 1850); aan de koninklijke atheneums of colleges (wet van 15 Juni 1881); aan de middelbare scholen (wet van 1 Juni 1850); aan de middelbare scholen (wet van 15 Juni 1881). Aanvulling van jaarwedde aan professors van atheneums, voorloopig aan zekere gemeentecolleges gehecht. Vergoedingen aan leden van het personeel der atheneums en der middelbare scholen van den Staat bij familieongelukken (onderstand, ziekte- en begrafenis-kosten)	3,998,859 "	
85	Beurzen voor de leerlingen der middelbare scholen van den Staat en der aangenomen middelbare scholen	34,500 "	
86	Gemeente- of provinciegestichten van middelbaar onderwijs van 1 ^o en van 2 ^o graad, voor jongens: toelagen aan de provinciën en aan de gemeenten. Aandeel van den Staat in de betaling der jaarwedden van beschikbaarheid der professors van het voormalig gemeentecollege van IJperen, afgeschafte	177,918 "	
87	Gemeentelijke middelbare onderwijsgestichten voor meisjes: toelagen	45,900 "	
88	Algemeene wedstrijd onder de gestichten van middelbaar onderwijs: zitpenningen, reis- en verblijfkosten der afgevaardigden; vergoedingen aan de leden der jury's; aan de personen aan die jury's toegevoegd. Drukwerk; leveringen en onderscheidene kosten	28,500 "	
89	Vergoeding aan eenen leeraar van het middelbaar onderwijs van den 1 ^o graad, die buiten bediening is	2,000 "	
90	Jaarwedden van beschikbaarheid van leden van het beheerend en onderwijzend personeel der normaalgestichten voor middelbaar onderwijs, der gestichten voor middelbaar onderwijs onder leiding van den Staat en der opzichters van die gestichten	95,000 "	
91	Uitgave van schoolboeken of van werken het middelbaar onderwijs aanebelangende. Aanmoedijgingen; toelagen; inschrijvingen; aankopen; zendingen in het belang van het middelbaar onderwijs; reiskosten; vergoedingen; drukkosten voor den bijzonderen dienst van het Beheer van middelbaar onderwijs	11,200 "	
92	Kosten voor het uitgaven van het zeventiende driejaarlijksch verslag over den toestand van het middelbaar onderwijs.	5,500 "	
HOOFDSTUK XIII.			
LAGER ONDERWIJS.			
95	Verbeteringsraad van het lager onderwijs: jaarwedde van de secretarissen en van den boekbewaarder	2,000 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
94	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : frais de route aux membres ; jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés à prendre part aux travaux du conseil ; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil ; acquisitions d'ouvrages, reliures, dépenses et frais divers	4,500	
95	Traitements des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales ; traitements des inspecteurs principaux ; traitements des inspecteurs cantonaux. Traitement de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires. Traitements de disponibilité	456,500	
96	Frais de voyage des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales. Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services : 1° aux inspecteurs principaux ; 2° aux inspecteurs cantonaux ; 3° aux inspectrices déléguées. Indemnités de résidence à des inspecteurs cantonaux ; frais de voyage de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires ; fourniture d'imprimés et d'autographies pour le service de l'inspection scolaire	202,500	
97	Traitements des inspecteurs diocésains principaux et des inspecteurs diocésains des écoles primaires. Frais de route et de séjour des délégués des chefs des cultes protestant et israélite	111,200	
98	Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État. Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements normaux de l'État. Cours normaux temporaires pour les instituteurs et les institutrices des écoles communales et des écoles adoptées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours. Indemnités aux membres des jurys chargés des examens de capacité pour l'enseignement de diverses branches ayant fait l'objet de cours normaux temporaires. Frais divers. Subsidés aux chefs des établissements normaux pour couvrir une partie des frais des écoles d'application	856,650	
99	Frais des jurys d'admission dans les écoles normales primaires de l'État ; frais des jurys de sortie dans les écoles normales de l'État, ainsi que dans les écoles normales agréées ; frais des jurys d'examen d'instituteur établis en vertu de l'article 9 de la loi organique de l'enseignement primaire 1884-1895. Frais de jury d'examen pour le certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur cantonal de l'enseignement primaire ; frais des cours frébéliens et des jurys chargés d'entériner ou de délivrer le diplôme d'institutrice gardienne	20,000	
100	Frais d'impression, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'Administration de l'enseignement primaire	6,000	
101	Amélioration et location des locaux et matériel des écoles normales primaires de l'État.	78,000	
102	Bourses aux élèves des écoles normales de l'État et des écoles normales agréées Subsidés aux écoles normales agréées	500,000	
103	Frais des conférences des instituteurs. Récompenses aux instituteurs primaires communaux, adoptés ou subsidés, qui donnent avec le plus de succès l'enseignement théorique et pratique des notions d'agriculture ; frais de visite des écoles tenues par les instituteurs concurrents ; frais du jury ; frais divers	175,000	16,984,900

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
94	Verbeteringsraad van het lager onderwijs: reiskosten der leden; aanwezigheidspenningen aan de leden en aan de ambtenaars, geroepen om deel te nemen aan de werkzaamheden van den raad; druk, autographiën, kopieën en andere door hooger genoemden raad bevolen werken; aankoop van boekwerken, binding, onderscheidene kosten en uitgaven	4,300 *	
95	Jaarwedden van de opzieners, de opzienster en den verificateur der huisbesturen van de normaalscholen; jaarwedden der hoofdopzieners; jaarwedden der kantonnale opzieners. Jaarwedde van den agent-controleur der ontwerpen voor schoolgebouwen. Jaarwedden van beschikbaarheid.	456,500 *	
96	Reiskosten van de opzieners, de opzienster en den verificateur der huisbesturen van de normaalscholen. Gevallijke vergoedingen voor het bezoek der scholen en andere diensten: 1 ^o aan de hoofdopzieners; 2 ^o aan de kantonnale opzieners; 3 ^o aan de afgevaardigde opziensters. Vergoedingen voor verblijf aan kantonnale opzieners; reiskosten van den agent controleur der ontwerpen voor schoolgebouwen; levering van drukwerk en autographiën voor den dienst van het schooltoezicht	902,500 "	
97	Jaarwedden van de diocesane hoofdopzieners en diocesane opzieners der lagere scholen. Reis- en verblijfkosten van de afgevaardigden der hoofden van de protestantsche en israëlitische eerediensten	111,200 "	
98	Jaarwedden en vergoedingen van het personeel van 's Staatsnormaalgestichten. Jaarwedden van beschikbaarheid der leden van het personeel der normaalgestichten van den Staat. Tijdelijke normaalleergangen voor de onderwijzers en onderwijzeressen der gemeentescholen en der aangenomen scholen. Vergoedingen aan de met deze leergangen belaste personen. Vergoedingen aan de leden der jury's belast met het afnemen der bekwaamheidsexamens voor het onderwijs van verschillende vakken die het voorwerp van tijdelijke normaalleergangen hebben uitgemaakt. Verschillende kosten. Toelagen aan de hoofden der normaalgestichten om gedeeltelijk de kosten der oefenscholen te dekken.	856,650 *	
99	Kosten der aannemingsjury's in de lagere normaalscholen van den Staat; kosten der uittredingsjury's in de normaalscholen van den Staat, alsmede in de aangenomen normaalscholen; kosten der examenjury's voor onderwijzers, ingericht krachtens artikel 9 der organieke wet op het lager onderwijs, 1884-1895. Kosten der examenjury voor het getuigschrift van geschiktheid tot het ambt van kantonnale opziener van het lager onderwijs; kosten der Froebel-leergangen en der jury's belast met het bekrachtigen of het afleveren van het diploma van bewaarschool-onderwijzeres.	20,000 "	
100	Drukwerk, aankoop van registers en onderscheidene behoeften voor den bijzonderen dienst des Beheers van lager onderwijs.	6,000 *	
101	Verbetering en huur der lokalen en materieel van 's Staats lagere normaalscholen.	78,000 "	
102	Beurzen voor de leerlingen van 's Staatsnormaalscholen en van de aangenomen normaalscholen. Toelagen aan de aangenomen normaalscholen.	500,000 *	
103	Kosten der onderwijzers-vergaderingen. Belooningen aan de lagere onderwijzers van de gemeente-, aangenomen of ondersteunde scholen, die met het beste gevolg het theoretisch en praktisch onderwijs van de beginselen van landbouw geven; kosten van bezoek der scholen door de mededingende onderwijzers gehouden; kosten der jury; verschillende kosten	175,000 "	16,984,900 *

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
104	Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et de plans-types.	100,000	»
105	Service annuel ordinaire de l'instruction primaire : subsides à répartir, conformément aux 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e alinéas de l'article 8 de la loi organique 1884-1895, entre les écoles communales, les écoles adoptées et les écoles privées non adoptées réunissant les conditions légales d'adoption.	10,518,000	»
106	Subsides complémentaires à accorder en exécution des 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e et 7 ^e alinéas de l'article 8 de la loi organique 1884-1895 : 1 ^o aux communes; 2 ^o aux écoles adoptées d'office dont l'adoption a cessé en vertu de ladite loi. — Subsides extraordinaires à allouer, dans des cas tout à fait exceptionnels, par application du 8 ^e alinéa de l'article susmentionné	950,000	»
107	Subsides pour l'enseignement des travaux manuels dans les écoles primaires communales adoptées ou privées subsidiées pour garçons.	15,000	»
108	Part de l'État dans les augmentations de traitement légalement obligatoires accordées à des instituteurs communaux ou adoptés, pour l'exercice 1904 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs	855,000	»
109	Part de l'État dans les indemnités accordées aux instituteurs intérimaires remplaçant des instituteurs malades, communaux ou adoptés, pour l'exercice 1904 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs	115,000	»
110	Part de l'État dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux pour 1904 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs. — Subsides spéciaux aux communes qui appellent à des emplois dans leurs écoles primaires des instituteurs jouissant d'un traitement de disponibilité.	210,000	»
111	Part de l'État dans les frais de l'enseignement religieux à donner par des délégués des ministres du culte aux élèves des écoles primaires communales, en cas de refus du personnel enseignant de se charger de ce soin, et d'insuffisance du clergé paroissial	20,000	»
112	Service annuel ordinaire des écoles gardiennes. — Service annuel ordinaire des écoles d'adultes. (Sont autorisés, éventuellement, les transferts de l'article 112 à l'article 105 et vice versa).	2,177,000	»
113	Musée scolaire national : personnel; traitements et indemnités	9,200	»
114	Musée scolaire national : matériel; frais d'administration; expositions pédagogiques en Belgique et à l'étranger	4,300	»
115	Publications intéressant l'instruction primaire; abonnements; souscriptions; acquisition d'ouvrages pour les bibliothèques des écoles normales et pour les bibliothèques cantonales. Frais des bibliothèques des conférences cantonales et des musées scolaires cantonaux; achat de collections et d'appareils; meubles; frais d'impression de catalogues; indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques et de la conservation des collections scientifiques. Missions et frais de voyage dans l'intérêt du service de l'enseignement primaire	39,250	»

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAC DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
104	Bouw, aankoop, verbetering en meubilering van schoollokalen; kosten van bewaking en toezicht; kosten voor het maken van meubels en model-ontwerpen.	100,000	»
105	Gewone jaarlijksche dienst van het lager onderwijs: toelagen te verdeelen, overeenkomstig alinea's 1, 2 en 3 van artikel 8 der organieke wet 1884-1895, onder de gemeentescholen, de aangenomen scholen, en de niet aangenomen bijzondere scholen, welke de wettelijke voorwaarden tot aanneming vereenigen	10,518,000	»
106	Aanvullende toelagen, te verleen in uitvoering van alinea's 4, 5, 6 en 7 van artikel 8 der organieke wet 1884-1895: 1 ^o aan de gemeenten; 2 ^o aan de scholen ambtshalve aangenomen, waarvan de aanneming ten einde liep krachtens gezegde wet. — Buitengewone toelagen te verleen in geheel bijzondere gevallen, bij toepassing van alinea 8 van voormeld artikel.	950,000	»
107	Toelagen voor het onderwijs van den handenarbeid in de lagere gemeente-, aangenomen of bijzondere ondersteunde scholen voor jongens	15,000	»
108	Aandeel van den Staat in de wettelijk verplichte verhoopingen van jaarwedde, verleend aan gemeente- of aangenomen onderwijzers, voor het dienstjaar 1904 en uitzonderlijk voor vroegere dienstjaren	855,000	»
109	Aandeel van den Staat in de vergoedingen verleend aan de tusschentijdige onderwijzers, die zieke gemeente- of aangenomen onderwijzers vervangen, voor het dienstjaar 1904 en uitzonderlijk voor vroegere dienstjaren.	115,000	»
110	Aandeel van den Staat in de jaarwedden van beschikbaarheid van lagere gemeente- onderwijzers voor 1904 en uitzonderlijk voor vorige dienstjaren. — Bijzondere toelagen aan de gemeenten die, tot het vervullen van ambten in hare lagere scholen, onderwijzers nemen, die jaarwedden van beschikbaarheid genieten	210,000	»
111	Aandeel van den Staat in de kosten van het godsdienstonderwijs te geven door de afgevaardigden van de bedienaars der erediensten aan de leerlingen der lagere gemeentescholen, in geval het onderwijzend personeel weigert zich hiermede te belasten en de parochiale geestelijkheid daartoe niet volstaat.	20,000	»
112	Gewone jaarlijksche dienst der bewaarscholen. — Gewone jaarlijksche dienst der scholen voor volwassenen. (<i>FP</i> Orden, desgevallende, toegelaten de overdrachten van artikel 112 op artikel 103, en omgekeerd.)	2,177,000	»
113	Nationaal Schoolmuseum: personeel; jaarwedden en vergoedingen	9,200	»
114	Nationaal Schoolmuseum: materieel; bestuurskosten; onderwijskundige tentoonstellingen in België en elders	4,300	»
115	Schriften het lager onderwijs aanbelangende; abonnementen; inschrijvingen; aankoop van werken voor de boekerijen der normaalscholen en voor de kantonale boekerijen. Kosten van de bibliotheken der kantonale vergaderingen en der kantonale schoolmuseums; aankoop van verzamelingen en toestellen; meubelen; kosten voor het drukken van catalogi; vergoedingen aan de onderwijzers, belast met de bewaring der boekerijen en der wetenschappelijke verzamelingen. Zendingen en reiskosten in het belang van den dienst van het lager onderwijs	39,250	»

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET LE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	MONTANT DES CRÉDITS par chapitre.
CHAPITRE XIV.			
DÉPENSES DIVERSES ET IMPRÉVUES.			
116	Dépenses imprévues non libellées au Budget (y compris les subsides à allouer à des sociétés pour leur faciliter l'acquisition d'un drapeau). — Secours à accorder aux familles pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires décédés ou d'agents pensionnés de l'Administration centrale qui se trouvent dans une situation malheureuse	11,000 »	} 47.000 »
117	Frais de célébration des fêtes nationales : frais d'illumination Subside à l'administration communale de Bruxelles	56,000 »	
TOTAL fr.			30,659,404 »
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE XV.			
SERVICES DIVERS.			
118	Enseignement supérieur. — Construction, amélioration, ameublement et outillage scientifique des nouveaux locaux universitaires	587,275 »	} 1,587,275 »
119	Enseignement moyen. — Construction et ameublement de locaux	10,000 »	
120	Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc., de maisons d'écoles primaires.	800,000 »	
121	Armement et équipement de la garde civique : achat d'armes, de tambours, de clairons et d'objets d'équipement à fournir par l'État, aux termes des arrêtés royaux du 31 octobre 1898 et du 27 janvier 1899. Achat de harnachements; transformation des objets d'équipement; salaires des ouvriers supplémentaires du magasin central. Frais divers, contrôle, réception, etc.	110,000 »	
122	Subsides à la commission chargée de mettre en valeur les matériaux scientifiques recueillis par l'Expédition antarctique belge	40,000 »	
123	Fêtes du 75 ^e anniversaire de l'indépendance nationale	20,000 »	
124	Exposé de la situation du Royaume de 1876 à 1900	20,000 »	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE fr.			32,246,769 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 10 octobre 1903.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Intérieur et de
l'Instruction publique,*

J. DE TROOZ.

*Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,*

P. DE SMET DE NAEYER.

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK XIV.			
VERSCHILLENDE EN ONVOORZIENE UITGAVEN.			
116	Onvoorziene uitgaven niet opgenoemd in de Begrooting (erinbegrepen de toelagen te verleenen aan maatschappijen om hun het aankopen van een vaandel te vergemakkelijken) — Hulpverleening aan de familiën voor kosten van laatste ziekte en begrafenis van overleden ambtenaars of op pensioen gestelde agenten, van het Hoofdbestuur die zich in eenen ongelukkigen toestand bevinden	11,000 .	47,000 .
117	Kosten tot viering der Nationale feesten, verlichtingskosten, Toelage aan het gemeentebestuur van Brussel	36,000 .	
TOTAAL fr.			30,659,494 .
TWEEDE SECTIE. — BUITENGEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK XV.			
VERSCHILLENDE DIENSTEN.			
118	Hooger onderwijs — Opbouw, verbetering, meubilering en wetenschappelijke uitrusting van de nieuwe hoogeschoollokalen	587,275 .	1,587,275 .
119	Middelbaar onderwijs. — Opbouwen en meubilering van lokalen.	10,000 .	
120	Lager onderwijs. — Opbouw, meubilering, enz., van lokalen voor lagere scholen	800,000 .	
121	Bewapening en uitrusting der burgerwacht: aankoop van wapens, trommels, horens en uitrustingsstukken, die door den Staat te leveren zijn, krachtens de koninklijke besluiten van 31 ^o October 1898 en 27 ^o Januari 1899. Aankoop van optuigingen; vervorming van uitrustingsstukken, loon der toegevoegde werklieden van het centraal magazijn. Verschillende kosten, toezicht, aanvaarding, enz.	110,000 .	
122	Toelage aan de Commissie belast met het in waarde brengen van de wetenschappelijke stoffen, tijdens den Belgischen Zuidpooftocht opgezameld	40,000 .	
123	Feesten der 75 ^e verjaring van s' Lands onafhankelijkheid	20,000 .	
124	Uiteenzetting van den toestand des Rijks van 1876 tot 1900	20,000 .	
TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN BINNENLANDSCHE ZAKEN EN OPENBAAR ONDERWIJS fr.			32,246,769 .

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 10^{en} October 1903.

LÉOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Binnenlandsche Zaken
en Openbaar Onderwijs,*

J. DE TROOZ.

*De Minister van Financiën
en Openbare Werken,*

P. DE SMET DE NAEYER.

150)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ET

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

pour l'exercice 1904.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000	» 21,000	»
654,300	594,050	40,250	»	589,050	» 574,444 27	
62,125	63,000	»	875	75,000	» 62,940 82	
4,000	8,000	»	4,000	6,700	» 3,996 85	
4,700	4,700	»	»	5,149 15	4,555 90	
726,125	690,750	40,250	4,875	694,899 15	666,917 82	
AUGMENTATION. . fr.		35,575				

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
PENSIONS ET SECOURS.		
6	»	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'État ou à des professeurs et instituteurs communaux ou à des membres du personnel enseignant des écoles primaires adoptées et prenant cours en 1904 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année (<i>Crédit non limitatif</i>).
7	a.	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art. 5 de la loi du 16 mai 1876) 24,000 »
	b.	Intervention de l'État dans le paiement des pensions accordées ou à accorder à des veuves, enfants ou orphelins de fonctionnaires et employés de l'État et de professeurs et instituteurs, pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art. 1 ^{er} de la loi du 31 mars 1884). Termes échus antérieurement au 1 ^{er} janvier 1904 167,000 »
8	»	Supplément de pension accordé en vertu de l'arrêté royal du 21 juin 1862 à un instituteur communal et restant dû au 1 ^{er} janvier 1904
9	»	Primes d'encouragement aux caisses de pensions des instituteurs libres constitués en sociétés mutualistes reconnues
10	»	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux (art. 4, 4 ^e , de la loi du 30 mars 1861).
11	»	Restitution d'avances à la Caisse des veuves et orphelins de l'Administration de l'Instruction publique des parts de pensions payées par elle à la décharge de l'État (loi du 13 mars 1867).
12	»	Secours à d'anciens fonctionnaires, employés, instituteurs primaires et agents payés sur salaires, à leurs veuves ou à leurs familles, qui, n'ayant pas droit à la pension ou jouissant d'une pension minimale, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse.
TOTAL DU CHAPITRE II. fr.		
CHAPITRE III.		
STATISTIQUE GÉNÉRALE.		
13	a.	Commission centrale de statistique : jetons de présence des membres 4,000 »
	b.	Indemnité du membre-secrétaire. 1,500 »
À REPORTER fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
94,000	94,000	»	»	80,000	77,956 64	
191,000	196,000	»	5,000	196,000	186,721 52	
150	150	»	»	150	150	
20,000	20,000	»	»	20,000	17,583	
48,000	48,000	»	»	47,000	46,516 40	
797	797	»	»	1,796	1,796	
80,000	85,000	»	5,000	85,000	85,000	
455,947	445,947	»	10,000	429,946	415,503 56	
DIMINUTION. . . fr.		10,000				
5,500	4,500	1,000	»	4,500	4,254	
5,500	4,500	1,000	»	4,500	4,254	

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.																
		REPORT. fr.																
14	»	Frais de la Commission de l'orthographe des noms des communes et des hameaux. Traductions																
15	»	Commission centrale de statistique : frais de bureau. Frais de publication des travaux du service de la statistique générale et de la commission centrale. Achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures pour le service de la statistique générale																
16	»	Bibliothèque de statistique : achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures; matériel de la bibliothèque																
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.																
CHAPITRE IV.																		
AFFAIRES PROVINCIALES ET COMMUNALES.																		
17	»	Traitements des gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces																
		Traitements des employés et gens de service; traitements de disponibilité :																
	a.	Province d'Anvers. 129,010																
	b.	— de Brabant. 190,100																
	c.	— de la Flandre occidentale 148,145																
	d.	— de la Flandre orientale. 157,440																
	e.	— de Hainaut 155,400																
	f.	— de Liège 156,425																
18	g.	— de Limbourg 95,070																
	h.	— de Luxembourg 94,100																
	i.	— de Namur. 107,250																
	j.	Somme à affecter éventuellement, avec les fonds à provenir des mutations, à des augmentations réglementaires 16,552																
	k.	Traitement de disponibilité »																
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 70%;">GRADES.</th> <th style="width: 30%;">TRAITEMENTS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Directeurs</td> <td style="text-align: center;">6,000</td> </tr> <tr> <td>Chefs de division</td> <td style="text-align: center;">4,500 à 5,500</td> </tr> <tr> <td>Chefs de bureau</td> <td style="text-align: center;">3,200 à 4,000</td> </tr> <tr> <td>Commis de 1^{re} classe</td> <td style="text-align: center;">2,400 à 3,000</td> </tr> <tr> <td> Id. de 2^e classe</td> <td style="text-align: center;">1,800 à 2,200</td> </tr> <tr> <td> Id. de 3^e classe</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 1,600</td> </tr> <tr> <td>Expéditionnaires.</td> <td style="text-align: center;">1,000 à 1,200</td> </tr> </tbody> </table>			GRADES.	TRAITEMENTS.	Directeurs	6,000	Chefs de division	4,500 à 5,500	Chefs de bureau	3,200 à 4,000	Commis de 1 ^{re} classe	2,400 à 3,000	Id. de 2 ^e classe	1,800 à 2,200	Id. de 3 ^e classe	1,400 à 1,600	Expéditionnaires.	1,000 à 1,200
GRADES.	TRAITEMENTS.																	
Directeurs	6,000																	
Chefs de division	4,500 à 5,500																	
Chefs de bureau	3,200 à 4,000																	
Commis de 1 ^{re} classe	2,400 à 3,000																	
Id. de 2 ^e classe	1,800 à 2,200																	
Id. de 3 ^e classe	1,400 à 1,600																	
Expéditionnaires.	1,000 à 1,200																	
		A REPORTER. fr.																

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFERENCES.		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DEPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,500	4,500	1,000	»	4,500	4,254 »	
400	400	»	»	400	»	
8,600	8,600	»	»	8,600	8,597 53	
4,800	6,500	»	1,700	6,500	6,499 82	
19,300	20,000	1,000	1,700	20,000	19,551 17	
DIMINUTION. . fr.		700				
449,800	448,800	1,000	»	446,800	445,966 47	
1,225,492	1,210,758	14,754	»	1,185,700	1,175,691 51	
1,675,292	1,659,558	15,734	»	1,652,500	1,617,657 98	

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT . . . fr.
		Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage et chauffage des locaux des administrations provinciales; dépenses diverses et imprévues :	
19	a.	Province d'Anvers	27,000 »
	b.	— de Brabant	27,000 »
	c.	— de la Flandre occidentale	27,000 »
	d.	— de la Flandre orientale	27,000 »
	e.	— de Hainaut	31,000 »
	f.	— de Liège	31,500 »
	g.	— de Limbourg	22,700 »
	h.	— de Luxembourg	20,700 »
	i.	— de Namur	24,000 »
		Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés; traitements de disponibilité et secours :	
20	a.	Traitements des commissaires	211,000 »
	b.	Frais de bureau	45,800 »
	c.	Traitements des employés	256,520 »
	d.	— de disponibilité	»
21	»	Frais de route et de tournées; missions, fournitures et travaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'amélioration des bornes-frontières du Royaume. Frais de bureau du Commissaire chargé d'administrer avec le Commissaire de S. M. l'Empereur d'Allemagne, Roi de Prusse, la partie neutre du territoire de Moresnet. Frais d'impression; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'Administration des Affaires provinciales et communales	
22	»	Participation de l'État dans les dépenses de police de la Ville de Bruxelles	
		TOTAL DU CHAPITRE IV	fr.
		CHAPITRE V.	
		AFFAIRES ÉLECTORALES.	
25	»	Frais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'arrondissement pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1 ^{er} mai 1904. — Revision des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'État; répartition des électeurs en sections; confection des extraits des listes électorales par sections	
24	»	Indemnités de déplacement calculées d'après la base de l'article 75 du tarif criminel et dues aux juges de paix pour l'exécution de l'article 71 du Code électoral	
25	»	Matériel et impressions nécessaires pour assurer l'exécution des dispositions des lois électorales relatives aux élections. Correspondances télégraphiques. Achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration; impressions et matériel pour le service spécial de l'Administration des affaires électorales	
26	a.	Confection et distribution du papier électoral à fournir par l'État. (<i>Crédit non limitatif.</i>)	20,000 »
	b.	Jetons de présence et indemnités de déplacement dus aux membres des bureaux des élections législatives, en exécution de l'article 149 du Code électoral. (<i>Crédit non limitatif.</i>)	200,000 »
27	»	Remboursement au Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, des frais de transport des électeurs admis au parcours gratuit sur les chemins de fer de l'État. (<i>Crédit non limitatif.</i>)	
		TOTAL DU CHAPITRE V.	fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,675,292	1,659,538	15,754	»	1,652,500	1,617,657 98	
257,900	257,900	»	»	257,942	257,915 57	
491,120	492,890	»	1,770	488,120	482,551 71	
70,000	60,000	10,000	»	70,170 81	69,798 14	
200,000	200,000	»	»	100,000	»	
2,674,512	2,650,328	25,754	1,770	2,528,752 81	2,407,903 40	
AUGMENTATION . fr.		25,984 »				
55,000	50,000	5,000	»	55,000	45,281 85	
18,000	18,000	»	»	18,000	16,008 »	
15,000	15,000	»	»	15,000	9,125 09	
220,000	25,000	195,000	»	170,000	94 10	
100,000	50,000	50,000	»	85,000	2,977 55	
588,000	138,000	250,000	»	525,000	43,486 57	
AUGMENTATION . fr.		250,000 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																														
CHAPITRE VI.																																
MILICE.																																
28	»	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement; aux gouverneurs de province et aux membres des députations permanentes, appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de revision; aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant fonctions de secrétaire auprès des commissions provinciales et des conseils de revision. Vacations des médecins et chirurgiens. Frais de recours en cassation. Traductions																														
29	»	Registres, certificats et autres imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur la milice. Matériel indispensable aux opérations de la milice. Achat et reliure d'ouvrages concernant la milice. Dépenses diverses																														
TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.																																
CHAPITRE VII.																																
GARDE CIVIQUE ET CORPS DE SAPEURS-POMPIERS.																																
50	»	Inspection générale; commandements supérieurs; états-majors: traitements, indemnités, frais de route et de séjour. Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires rapporteurs des commissions d'examen et des conseils d'enquête																														
		<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENTS ou indemnités par an.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteur général</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">10,000 »</td> </tr> <tr> <td>Commandants supérieurs</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: right;">16,000 »</td> </tr> <tr> <td>Chefs d'états-majors</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: right;">6,000 »</td> </tr> <tr> <td>Secrétaire-archiviste de l'inspection générale</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">1,200 »</td> </tr> <tr> <td>Secrétaires-archivistes des commandants supérieurs</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: right;">5,600 »</td> </tr> <tr> <td>Chefs de garde et officiers d'état-major</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">268,000 »</td> </tr> <tr> <td>Frais de route et de séjour</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">5,000 »</td> </tr> <tr> <td>Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires-rapporteurs des commissions d'examen et des conseils d'enquête</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">5,200 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;">515,000 »</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités par an.	Inspecteur général	1	10,000 »	Commandants supérieurs	4	16,000 »	Chefs d'états-majors	4	6,000 »	Secrétaire-archiviste de l'inspection générale	1	1,200 »	Secrétaires-archivistes des commandants supérieurs	4	5,600 »	Chefs de garde et officiers d'état-major	»	268,000 »	Frais de route et de séjour	»	5,000 »	Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires-rapporteurs des commissions d'examen et des conseils d'enquête	»	5,200 »			515,000 »
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités par an.																														
Inspecteur général	1	10,000 »																														
Commandants supérieurs	4	16,000 »																														
Chefs d'états-majors	4	6,000 »																														
Secrétaire-archiviste de l'inspection générale	1	1,200 »																														
Secrétaires-archivistes des commandants supérieurs	4	5,600 »																														
Chefs de garde et officiers d'état-major	»	268,000 »																														
Frais de route et de séjour	»	5,000 »																														
Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires-rapporteurs des commissions d'examen et des conseils d'enquête	»	5,200 »																														
		515,000 »																														
51	»	Inspection générale; commandements supérieurs; états-majors: frais de bureau; locaux de service. Frais de correspondance																														
52	»	Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires-rapporteurs des conseils civiques de revision. Vacations des médecins																														
53	»	Magasin central d'armement et d'équipement: traitements, indemnités, salaires, frais de route et de séjour																														
		<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENTS ou indemnités.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Contrôleur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">1,200 »</td> </tr> <tr> <td>Garde-armurier</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">1,800 »</td> </tr> <tr> <td>Salaires des ouvriers</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">4,000 »</td> </tr> <tr> <td>Indemnités pour frais de route et de séjour (prévisions)</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">2,100 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;">10,000 »</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités.	Contrôleur	1	1,200 »	Garde-armurier	1	1,800 »	Salaires des ouvriers	»	4,000 »	Indemnités pour frais de route et de séjour (prévisions)	»	2,100 »			10,000 »												
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités.																														
Contrôleur	1	1,200 »																														
Garde-armurier	1	1,800 »																														
Salaires des ouvriers	»	4,000 »																														
Indemnités pour frais de route et de séjour (prévisions)	»	2,100 »																														
		10,000 »																														
34	»	Magasin central d'armement et d'équipement: outillage, mobilier, entretien, chauffage et éclairage des locaux. Masses d'habillement. Achat, entretien, réparations et transformations d'armes, d'objets d'équipement et de harnachement. Achat d'ouvrages et de publications intéressant la garde civique. Impressions et reliures																														
A REPORTER. fr.																																

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
125,000	125,000	»	»	151,948 »	122,984 45	
50,000	50,000	»	»	20,615 70	19,999 62	
155,000	155,000	»	»	152,561 70	142,984 07	
515,000	515,000	»	»	266,184 17	257,437 62	
12,000	12,000	»	»	12,000 »	12,000 »	
75,000	75,000	»	»	66,464 49	69,095 30	
10,000	10,000	»	»	10,000 »	9,321 60	
30,000	50,000	»	»	30,000 »	50,992 32	
442,000	442,000	»	»	384,648 66	378,846 84	

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTE des develop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	Report. . . . fr.	
35	»	Tir national : personnel permanent. Frais de route et de séjour du greffier		
			NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.
		Conservateur	1	3,500 »
		Greffier	1	1,500 »
		Gardiens en chef	1	2,200 »
		Gardiens adjoints	2	5,000 »
		Chef-Marqueur	1	1,600 »
		Marqueurs de 1 ^{re} classe	8	10,800 »
		— 2 ^e —	8	9,400 »
		Indemnités pour frais de route et de séjour du greffier (prévisions)		600 »
				52,600 »
56	»	Tir national : frais de gestion, chauffage, éclairage, dépenses diverses		
57	a.	Grands concours annuels de tir : frais d'organisation		7,000 »
	b.	Grands concours annuels de tir : prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie		38,000 »
38	»	Subsides pour la construction et l'amélioration de tirs à la cible en province.		
39	»	Subsides pour concours de tir aux armes de guerre; prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, trophées-prix de tir		
40	»	Frais de transport et de réunion des jeunes gardes pour les périodes d'exercices; réquisitions des gardes du premier ban pour les services d'ordre en dehors de la commune. (<i>Credit non limitatif</i>)		
41	»	Subsides annuels aux musiques des régiments de la garde civique		
42	»	Subsides aux communes rurales, à concurrence d'un tiers ou de la moitié au plus de la dépense totale, pour l'acquisition de matériel d'incendie et d'objets d'équipement destinés aux sapeurs-pompiers volontaires. Subsides pour l'organisation de réunions fédérales de corps de sapeurs-pompiers.		
TOTAL DU CHAPITRE VII				fr.
CHAPITRE VIII.				
DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.				
45	»	Décoration civique: achat des insignes, impression des diplômes et frais de distribution (1)		
		(1) Est autorisée l'imputation sur l'article 45 du prix des croix et médailles civiques à fournir pendant l'année, en exécution du contrat d'adjudication du 1 ^{er} décembre 1899.		
44	»	Récompenses pécuniaires pour actes de courage, de dévouement et d'humanité; expédition des diplômes		
TOTAL DU CHAPITRE VIII.				fr.
CHAPITRE IX.				
LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.				
	a.	Pensions de 1,200 francs en faveur des décorés de la Croix de fer et des blessés de Septembre dont les titres ont été reconnus avant le 1 ^{er} novembre 1864		5,600
		Subsides de 400 francs à leurs veuves et orphelins		58,000
				61,600
45	b.	Subside à la veuve d'un Légionnaire qui n'a pas été pensionné		300
	c.	Subsides annuels de 900 francs aux décorés de la Croix commémorative de 1830 nécessaires		74,700
		Subsides de 500 francs à leurs veuves qui se trouvent dans le besoin		48,600
				123,300
	d.	Subsides ou secours extraordinaires aux combattants de 1830 et à leurs familles		34,800
TOTAL DU CHAPITRE IX.				fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1901.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
442,000	442,000	»	»	384,648 66	378,846 84	
52,600	52,600	»	»	23,650 »	25,650 »	
7,540	7,540	»	»	7,540 »	7,550 »	
45,000	45,000	»	»	40,000 »	40,000 »	
75,000	75,000	»	»	62,551 54	14,525 86	
20,000	20,000	»	»	20,000 »	19,865 50	
25,000	25,000	»	»	25,000 »	11,418 25	
40,000	10,000	»	»	10,000 »	8,800 »	
30,000	25,000	5,000	»	20,000 »	19,974 »	
686,940	681,940	5,000	»	592,990 »	524,410 45	
AUGMENTATION. . fr.		5,000 »				
25,000	23,000	2,000	»	23,000	22,998 95	
5,000	5,000	»	»	5,000	4,770 »	
30,000	28,000	2,000	»	28,000	27,768 95	
AUGMENTATION . fr.		2,000 »				
220,000	220,000	»	»	220,000	219,974 95	
220,000	220,000	»	»	220,000	219,974 95	

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																				
CHAPITRE X.																						
SCIENCES ET LETTRES.																						
46	a.	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de la science et de l'archéologie nationale 25,425 »																				
	b.	Secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin ou aux familles de littérateurs ou savants décédés 4,500 »																				
	c.	Sociétés littéraires et scientifiques. 52,000 »																				
	d.	Prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1845, du 6 juillet 1851, du 20 décembre 1882 et du 50 avril 1893; frais des jurys 15,000 »																				
	e.	Souscriptions; acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires 24,000 »																				
	f.	Frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; frais d'impressions et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 30 septembre 1887 2,400 »																				
	g.	Encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical) 44,000 »																				
	h.	Publication de la <i>Bibliographie de Belgique</i> 18,000 »																				
	i.	Publication de la <i>Bibliotheca belgica</i> 12,200 »																				
	j.	Office international de bibliographie: rédaction et administration 25,000 »																				
	k.	Part contributive de la Belgique dans les frais de publication du <i>Woordenboek der nederlandse taal</i> (dictionnaire de la langue néerlandaise). 7,000 »																				
	l.	Location d'une table d'études à la station zoologique de Naples; et au laboratoire de Léopoldville 9,575 »																				
	m.	Acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires pour le service spécial de l'Administration des sciences et des lettres; dépenses diverses 2,000 »																				
	47		» Institut historique belge à Rome																			
a.		Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique: traitements et salaires du personnel; traitements de disponibilité 27,030 »																				
48		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="text-align: left;">TRAITEMENTS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Secrétaire perpétuel</td> <td style="text-align: right;">1 8,800</td> </tr> <tr> <td>Chef de bureau</td> <td style="text-align: right;">1 4,400</td> </tr> <tr> <td>Attaché au secrétariat</td> <td style="text-align: right;">1 4,000</td> </tr> <tr> <td>Huissiers</td> <td style="text-align: right;">2 2,200</td> </tr> <tr> <td>Concierge</td> <td style="text-align: right;">1 1,400</td> </tr> <tr> <td>Indemnités pour travaux extraordinaires</td> <td style="text-align: right;">950</td> </tr> <tr> <td>Augmentations de traitements, etc</td> <td style="text-align: right;">5,900</td> </tr> <tr> <td>Traitements de disponibilité</td> <td style="text-align: right;">.</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;">27,030</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	Secrétaire perpétuel	1 8,800	Chef de bureau	1 4,400	Attaché au secrétariat	1 4,000	Huissiers	2 2,200	Concierge	1 1,400	Indemnités pour travaux extraordinaires	950	Augmentations de traitements, etc	5,900	Traitements de disponibilité		27,030
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.																				
	Secrétaire perpétuel	1 8,800																				
	Chef de bureau	1 4,400																				
	Attaché au secrétariat	1 4,000																				
	Huissiers	2 2,200																				
	Concierge	1 1,400																				
	Indemnités pour travaux extraordinaires	950																				
	Augmentations de traitements, etc	5,900																				
	Traitements de disponibilité																				
	27,030																					
b.	Jetons de présence; examen et jugement des concours de la fondation De Keyn 21,000 »																					
c.	Frais d'impression; prix des concours 50,275 »																					
d.	Chauffage, éclairage et frais d'entretien du Palais des Académies; frais divers 5,997 »																					
e.	Frais de la Commission royale d'histoire; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; rédaction et publication de la <i>Table chronologique</i> des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique. 20,000 »																					
f.	Publication d'une <i>Biographie nationale</i> 8,000 »																					
A REPORTER. fr.																						

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1903.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
218,900	218,900	»	»	215,900	212,087 46	a) Concours décennal de mathématiques pures
12,000	12,000	»	»	»	»	
112,500	118,500	»	6,000	110,500	124,705 07	
545,200	549,200	»	6,000	524,200	536,792 55	

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																													
				REPORT. fr.																																																																											
49	a.	Académie royale flamande de langue et de littérature : traitements et salaires du personnel; traitements de disponibilité.		7,500 »																																																																											
			<table border="1"> <thead> <tr> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENTS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>5,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>800</td> </tr> <tr> <td>"</td> <td>200</td> </tr> <tr> <td></td> <td>v</td> </tr> <tr> <td></td> <td>7,500</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	1	5,000	1	1,500	1	800	"	200		v		7,500																																																														
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.																																																																														
1	5,000																																																																														
1	1,500																																																																														
1	800																																																																														
"	200																																																																														
	v																																																																														
	7,500																																																																														
	b.	Jetons de présence		7,000 »																																																																											
	c.	Frais d'impression; prix des concours		41,670 »																																																																											
	d.	Chauffage, éclairage et frais d'entretien des locaux; frais divers		750 »																																																																											
	e.	Publication des anciens monuments de la littérature flamande		5,000 »																																																																											
50	»	Observatoire royal : personnel; salaire des gens de service; traitements de disponibilité																																																																													
			<table border="1"> <thead> <tr> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENTS.</th> <th>MONTANT de la dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>7,000</td> <td>7,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>7,000</td> <td>7,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>6,500</td> <td>6,500</td> </tr> <tr> <td>"</td> <td>2,000</td> <td>2,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>6,600</td> <td>6,600</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>6,000</td> <td>6,000</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>4,000</td> <td>8,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>3,600</td> <td>3,600</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>3,200</td> <td>3,200</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>3,000</td> <td>3,000</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>3,000</td> <td>12,000</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>2,600</td> <td>7,800</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>1,200</td> <td>2,400</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>800</td> <td>800</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,500</td> <td>1,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,600</td> <td>1,600</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,400</td> <td>1,400</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>800</td> <td>800</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>1,200</td> <td>2,400</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>800</td> <td>800</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td></td> <td>8,600</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>3,750</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>19,500</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>116,050</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.	1	7,000	7,000	1	7,000	7,000	1	6,500	6,500	"	2,000	2,000	1	6,600	6,600	1	6,000	6,000	2	4,000	8,000	1	3,600	3,600	1	3,200	3,200	1	3,000	3,000	4	3,000	12,000	5	2,600	7,800	2	1,200	2,400	1	800	800	1	1,500	1,500	1	1,600	1,600	1	1,400	1,400	1	800	800	2	1,200	2,400	1	800	800	6		8,600			3,750			19,500			116,050	
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.																																																																													
1	7,000	7,000																																																																													
1	7,000	7,000																																																																													
1	6,500	6,500																																																																													
"	2,000	2,000																																																																													
1	6,600	6,600																																																																													
1	6,000	6,000																																																																													
2	4,000	8,000																																																																													
1	3,600	3,600																																																																													
1	3,200	3,200																																																																													
1	3,000	3,000																																																																													
4	3,000	12,000																																																																													
5	2,600	7,800																																																																													
2	1,200	2,400																																																																													
1	800	800																																																																													
1	1,500	1,500																																																																													
1	1,600	1,600																																																																													
1	1,400	1,400																																																																													
1	800	800																																																																													
2	1,200	2,400																																																																													
1	800	800																																																																													
6		8,600																																																																													
		3,750																																																																													
		19,500																																																																													
		116,050																																																																													
51	»	Observatoire royal : frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions. (Y compris une somme de 25,000 francs en charge temporaire.)																																																																													
				A REPORTER . . . fr.																																																																											

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1903.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations.</i>
		ACCROISSMENT.	DIMINUTION.			
545,200	549,200	»	6,000	324,200	356,792 53	
31,900	51,900	»	»	51,900	51,899 06	
116,050	107,400	8,650	»	97,400	84,999 98	
68,500	65,800	4,500	»	55,400	55,000 »	
559,450	552,500	15,150	6,000	506,900	488,691 57	

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.																																																								
52	»	Bibliothèque royale : personnel; traitements de disponibilité; rédaction du catalogue général .	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="1038 591 1114 645">NOMBRE d'agents.</th> <th data-bbox="1129 591 1257 645">TRAITEMENTS.</th> <th data-bbox="1273 591 1382 645">MONTANT de la dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>9,600</td> <td>9,600</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>7,200</td> <td>14,400</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>6,000</td> <td>6,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>5,500</td> <td>5,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>5,000</td> <td>5,000</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>3,700</td> <td>18,500</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>4,030</td> <td>8,160</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>5,000</td> <td>9,000</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>2,200</td> <td>8,800</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>1,600 à 1,800</td> <td>13,500</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>1,500 à 1,400</td> <td>12,400</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>800</td> <td>800</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>»</td> <td>4,200</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>»</td> <td>11,940</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>127,800</td> </tr> </tbody> </table>			NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.	1	9,600	9,600	2	7,200	14,400	1	6,000	6,000	1	5,500	5,500	1	5,000	5,000	5	3,700	18,500	2	4,030	8,160	5	5,000	9,000	4	2,200	8,800	8	1,600 à 1,800	13,500	9	1,500 à 1,400	12,400	1	800	800	»	»	4,200	»	»	11,940	»	»	»			127,800			
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.																																																									
1	9,600	9,600																																																									
2	7,200	14,400																																																									
1	6,000	6,000																																																									
1	5,500	5,500																																																									
1	5,000	5,000																																																									
5	3,700	18,500																																																									
2	4,030	8,160																																																									
5	5,000	9,000																																																									
4	2,200	8,800																																																									
8	1,600 à 1,800	13,500																																																									
9	1,500 à 1,400	12,400																																																									
1	800	800																																																									
»	»	4,200																																																									
»	»	11,940																																																									
»	»	»																																																									
		127,800																																																									
53	»	Bibliothèque royale : matériel et acquisitions. (Y compris une somme de 5,500 francs en charge temporaire)																																																									
54	»	Musée royal d'histoire naturelle : personnel et frais d'études des collections; traitements de disponibilité	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="1038 1256 1114 1310">NOMBRE d'agents.</th> <th data-bbox="1129 1256 1257 1310">TRAITEMENTS.</th> <th data-bbox="1273 1256 1382 1310">MONTANT de la dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>9,600</td> <td>9,600</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>7,200</td> <td>7,200</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>6,600</td> <td>6,600</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>6,000</td> <td>12,000</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>5,000</td> <td>10,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>4,000</td> <td>4,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>5,000</td> <td>5,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,000</td> <td>2,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>5,000</td> <td>5,000</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>1,800 à 2,420</td> <td>10,860</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,700</td> <td>1,700</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>1,400</td> <td>2,800</td> </tr> <tr> <td>12</td> <td>1,200 à 1,760</td> <td>17,880</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,200</td> <td>1,200</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>»</td> <td>16,260</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>108,100</td> </tr> </tbody> </table>			NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.	1	9,600	9,600	1	7,200	7,200	1	6,600	6,600	2	6,000	12,000	2	5,000	10,000	1	4,000	4,000	1	5,000	5,000	1	2,000	2,000	1	5,000	5,000	5	1,800 à 2,420	10,860	1	1,700	1,700	2	1,400	2,800	12	1,200 à 1,760	17,880	1	1,200	1,200	»	»	16,260	»	»	»			108,100
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.																																																									
1	9,600	9,600																																																									
1	7,200	7,200																																																									
1	6,600	6,600																																																									
2	6,000	12,000																																																									
2	5,000	10,000																																																									
1	4,000	4,000																																																									
1	5,000	5,000																																																									
1	2,000	2,000																																																									
1	5,000	5,000																																																									
5	1,800 à 2,420	10,860																																																									
1	1,700	1,700																																																									
2	1,400	2,800																																																									
12	1,200 à 1,760	17,880																																																									
1	1,200	1,200																																																									
»	»	16,260																																																									
»	»	»																																																									
		108,100																																																									
55	»	Musée royal d'histoire naturelle : matériel et acquisitions, exploration scientifique du pays et achat de collections; publication des <i>Annales du Musée</i> . (Y compris une somme de 40,000 francs en charge temporaire, 5 ^e annuité.)																																																									
56	»	Participation de la Belgique aux travaux d'exploration internationale, hydrographique et biologique de la mer du Nord et des eaux adjacentes.																																																									
			A REPORTER. . . . fr.																																																								

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
559,450	552,500	13,150	6,000	506,900	488,691 57	
427,800	426,000	1,800	»	420,160	416,748 34	
107,650	105,552	2,298	»	109,448 66	99,977 12	
408,100	404,900	5,200	»	96,500	96,298 17	
62,250	62,250	»	»	62,250	62,249 88	
45,400	42,500	5,100	»	»	»	
980,650	965,102	23,548	6,000	895,058 66	865,935 08	

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
			REPORT.	fr.	
57	»	Archives générales du Royaume à Bruxelles : personnel; traitements de disponibilité			
			NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	
				MONTANT de la dépense.	
		Archiviste général	1	7,000	7,000
		Archiviste adjoint.	1	6,000	6,000
		Chef de section.	1	6,000	6,000
		— —	1	5,500	5,500
		— —	1	5,000	5,000
		Sous-chef de section	1	4,500	4,500
		— —	1	4,100	4,100
		— —	5	3,700	11,100
		Secrétaire.	1	5,400	5,400
		Employé de 1 ^{re} classe	1	5,400	5,400
		— —	3	3,000	9,000
		— — 2 ^e classe	1	2,200	2,200
		Sigillographe	1	2,600	2,600
		Expéditionnaire	1	1,200	1,200
		Huissier-concierge	1	1,600	1,600
		Huissiers-messagers	2	1,400	2,800
		Garçons de bureau	5	1,200	5,600
		Gardien	1	800	800
		Nominations, promotions, etc. (1903-1904).	»	2,500
		Traitements de disponibilité	»	2,550
					86,850
58	»	Archives générales du Royaume à Bruxelles : matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents; collection sigillographique			
59	»	Archives de l'Etat dans les provinces : personnel; traitements de disponibilité			
		<i>Anvers</i> 1 conservateur fr. 5,000	<i>Hasselt</i> 1 conservateur	4,200	
		1 — adjoint 5,200	<i>Liège</i> 1 conservateur fr. 6,600		
		1 concierge 1,200	1 — adjoint 5,200		
		<u>9,400</u>	1 employé 2,200		
		<i>Arlon</i> 1 conservateur 2,200	1 garçon de bureau 1,500	<u>13,500</u>	
		<i>Bruges</i> 1 conservateur 6,000	<i>Mons</i> 1 conservateur 5,000		
		1 — adjoint 5,200	1 — adjoint 5,600		
		1 employé 2,600	1 employé 2,600		
		<u>11,800</u>	1 — — 2,200		
		<i>Gand</i> 1 conservateur 5,500	1 garçon de bureau 1,500	<u>14,700</u>	
		1 — adjoint 4,000	<i>Namur</i> 1 conservateur 5,000		
		1 employé 2,600	1 — adjoint 4,000		
		1 — — 2,200	1 garçon de bureau 1,400		
		1 concierge 1,400		<u>10,400</u>	
		<u>15,700</u>			
		Nominations, promotions, etc (1905-1904)		9,200	
		Traitements de disponibilité.		»	
60	a.	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives. (Y compris une somme de 12,100 francs en charge temporaire.) 23,300 »			
	b.	Recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers; frais de classement, de copie, de transport, etc. 5,500 »			
	c.	Inspection des archives communales. 2,000 »			
61	»	Échanges littéraires internationaux			
		TOTAL DU CHAPITRE X fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
980,650	965,102	23,548	6,000	895,058 66	865,935 08	
86,850	83,217	3,633	»	81,292 »	74,574 17	
10,200	10,200	»	»	10,200 »	10,194 56	
90,900	86,200	4,700	»	80,725 »	77,582 90	
50,800	24,700	6,100	»	14,700 »	14,699 98	
15,300	15,700	4,600	»	13,700 »	13,700 »	
1,214,700	1,181,119	39,581	6,000	1,095,675 66	1,054,486 69	
AUGMENTATION. . fr.		33,581				

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XI.		
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.		
62	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : traitement du secrétaire
63	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : frais de route et de séjour des membres du conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil. Bibliothèque : acquisitions d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers
64	»	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux universités de l'État; traitements de disponibilité; indemnités aux membres du personnel enseignant chargé d'un service extra-universitaire
65	»	Matériel des universités de l'État et de leurs dépendances, y compris le service des cliniques. Indemnité temporaire de logement, chauffage et éclairage à l'administrateur-inspecteur de l'Université de Liège
66	»	Bourses universitaires; bourses de voyage ou subsides éventuels en faveur de lauréats qui n'ont pu obtenir une de ces bourses; frais de concours pour la collation des bourses
67	»	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques : frais de voyage et indemnités de vacation aux membres des jurys
68	»	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques : matériel; salaire des huissiers
69	»	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires : frais de voyage et indemnités de vacation aux membres du jury. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale, par application de l'art. 47, litt. f, de la loi du 12 avril 1894
70	»	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 : matériel; salaire de l'huissier et frais divers. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale.
71	»	Commission d'entérinement des diplômes académiques : frais de route et de séjour et indemnités de séance aux membres. Matériel de la Commission
72	»	Commission d'entérinement des diplômes académiques : indemnité du commis
A REPORTER . . . fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1903.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,000	1,000	»	»	1,000	1,000	»
2,000	2,000	»	»	2,000	1,350	10
1,701,100	1,631,530	69,550	•	1,390,550	1,585,022	58
522,000	481,600	40,400	»	488,500	462,155	57
411,000	111,000	»	»	116,000	99,795	85
60,000	60,000	»	»	56,400	56,228	55
5,000	5,000	»	»	4,289	4,114	10
9,500	9,500	»	»	10,120	8,574	80
1,000	1,000	»	»	1,090	856	75
5,600	5,600	»	»	5,500	2,800	50
1,400	1,400	»	»	1,000	1,000	»
2,419,600	2,309,650	109,950	»	2,274,250	2,220,878	20

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT fr.
75	»	Frais du concours universitaire : impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les universités
74	»	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du personnel des universités, et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. <i>Souscriptions</i>
»	»	Frais de publication du dix-septième rapport triennal sur la situation de l'enseignement supérieur donné au frais de l'État (<i>pour mémoire</i>).
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.
CHAPITRE XII.		
ENSEIGNEMENT MOYEN.		
75	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : traitement du secrétaire
76	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : frais de route et de séjour des membres du Conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers.
77	»	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique : traitements du personnel, indemnités
78	»	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique (service mixte avec l'Administration de l'enseignement primaire) : frais de route et de séjour; rémunérations; missions; frais de bureau
		Traitements ou indemnités du personnel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur :
79	a.	Pour garçons à Nivelles et à Gand. 45,550 »
	b.	Pour filles, à Bruxelles et à Liège 41,550 »
	c.	Indemnité de logement, chauffage et éclairage de l'ancien directeur de l'école normale des humanités, supprimée, à Liège. Traitement d'un ancien professeur de gymnastique au même établissement 2,000 »
		A REPORTER. fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
2,419,600	2,509,650	109,950	»	2,274,250 »	2,220,878 20	
12,000	12,000	»	»	15,800 »	11,592 75	
21,000	21,000	»	»	21,000 »	21,000 »	
»	»	»	»	2,500 »	»	
2,452,600	2,542,650	109,950	»	2,511,550 »	2,255,270 95	
AUGMENTATION. . fr.		109,950	»			
2,000	2,000	»	»	2,000 »	1,700 »	
2,920	2,920	»	»	2,920 »	2,910 79	
57,400	56,400	1,000	»	56,400 »	50,441 59	
19,500	19,500	»	»	19,500 »	12,492 40	
88,000	88,000	»	»	88,000 »	81,809 57	
169,820	168,820	1,000	»	168,820 »	149,554 35	

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.
			REPORT. . . . fr.
		Matériel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur :	
80	a.	Pour garçons, à Nivelles et à Gand	5,530 »
	b.	Pour filles, à Bruxelles et à Liège.	5,670 »
81	»	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : frais de voyage, de séance et de vacation; indemnités et rémunérations de toute espèce	
82	»	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : matériel.	
83	»	Cours temporaires d'ouvrages manuels et d'économie domestique à l'usage des régentes d'écoles moyennes. Jurys pour la délivrance des certificats de capacité; frais de voyage, de séance et de vacation. Matériel, indemnités et rémunérations de toute espèce, etc.	
		Subsides (traitements, indemnités, suppléments de minerval, etc.) :	
	a.	Aux athénées royales (loi du 1 ^{er} juin 1850).	1,086,360 »
	b.	Aux athénées ou collèges royales (loi du 15 juin 1881)	773,590 »
	c.	Aux écoles moyennes (loi du 1 ^{er} juin 1850).	976,495 »
84	d.	Aux écoles moyennes (loi du 15 juin 1881)	1,156,267 »
	e.	Complément de traitement à des professeurs d'athénée attachés provisoirement à certains collèges communaux.	1,520 »
	f.	Indemnités à des membres du personnel des athénées et des écoles moyennes de l'Etat atteints par des malheurs de famille (secours, frais de maladie et de funérailles)	5,000 »
			A REPORTER. . . . fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901..	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
169,820	168,820	1,000	»	168,820	149,354 35	
11,000	11,000	»	»	11,000	11,000 »	
42,000	42,000	»	»	42,000	39,028 40	
2,500	2,500	»	»	2,500	2,461 10	
a) 4,000	4,000	»	»	4,000	5,605 46	a) Charge temporaire
3,998,852	3,946,757	52,075	»	3,888,170	3,855,354 17	
4,228,152	4,175,077	53,075	»	4,116,490	4,058,801 48	

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
85	»	Bourses aux élèves des écoles moyennes de l'État et des écoles moyennes patronnées	
8	a.	Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du 1 ^{er} et du 2 ^d degré pour garçons : subsides aux provinces et aux communes	177,568 »
	b.	Part d'intervention de l'État dans le paiement des traitements de disponibilité des professeurs de l'ancien collège communal d'Ypres, supprimé.	560 »
87	»	Établissements communaux d'enseignement moyen pour filles : subsides	
88	»	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne : frais de route, de séjour et de vacation des délégués; indemnités aux membres des jurys et aux personnes adjointes à ces jurys. Impressions, fournitures et frais divers	
89	»	Indemnité à un professeur de l'enseignement moyen du premier degré sans emploi.	
90	»	Traitements de disponibilité des membres du personnel administratif et enseignant des établissements normaux d'instruction moyenne, des établissements d'instruction moyenne dirigés par l'État et des inspecteurs de ces établissements.	
91	»	Publication d'ouvrages classiques ou intéressant l'enseignement moyen. Encouragements; subsides; souscriptions; achats; missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen; frais de voyage; indemnités; frais d'impressions pour le service spécial de l'Administration de l'enseignement moyen	
»	»	Frais de publication de l'Annuaire du personnel de l'enseignement de l'État (pour mémoire)	
92	»	Frais de publication du dix-septième rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen	
TOTAL DU CHAPITRE XII.			fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
4,228,152	4,175,077	53,075	»	4,110,400	4,038,801 48	
34,500	34,500	»	»	34,500	31,525 »	
177,918	178,598	»	480	178,598	178,598 »	
43,900	43,900	»	»	43,900	38,543 »	
28,500	28,500	»	»	26,950	27,394 25	
2,000	2,000	»	»	2,000	2,000 »	
95,000	95,000	»	»	95,000	80,487 26	
11,200	11,200	»	»	11,200	14,646 45	
»	1,500	»	1,500	»	590 56	
5,500	»	5,500	»	»	»	
4,626,670	4,569,875	56,795	1,780	4,508,458	4,412,385 98	
AUGMENTATION. . fr.		56,795 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
CHAPITRE XIII.							
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.							
93	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : traitements des secrétaires et du bibliothécaire					
94	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : frais de route aux membres; jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés à prendre part aux travaux du conseil; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil: acquisitions d'ouvrages, reliures dépenses et frais divers					
95	»	Traitements des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs cantonaux. — Traitement de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires. — Traitements de disponibilité.					
		DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	<i>Observations.</i>
		Inspecteurs des écoles normales . . .	2	»	7,000	14,000	
		Inspectrice des écoles normales . . .	1	»	2,000	2,000	
		Vérificateur des économats	1	»	5,500	5,500	
		Inspecteurs principaux	18	»	5,000 à 7,500	100,400	
		Inspecteurs cantonaux	85	»	5,000 à 4,500	505,500	
		Agent contrôleur des projets de constructions scolaires	1	»	1,600	1,600	
		Disponibilité	»	»	»	2,500	
		Augmentations de traitement	»	»	»	5,000	
						456,500	
	a.	Frais de voyage des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales				8,200	»
	b.	Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services :					
		1° Aux inspecteurs principaux				42,000	»
96		2° Aux inspecteurs cantonaux				117,500	»
		3° Aux inspectrices déléguées				28,000	»
	c.	Indemnités de résidence à des inspecteurs cantonaux				3,600	»
	d.	Frais de voyage de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires . . .				1,500	»
	e.	Fourniture d'imprimés et d'autographes pour le service de l'inspection scolaire .				1,500	»
97	a.	Traitements des inspecteurs diocésains principaux et des inspecteurs diocésains des écoles primaires				110,400	»
	b.	Frais de route et de séjour des délégués des chefs des cultes protestant et israélite.				800	»
A REPORTER						fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,000	2,000	»	»	2,000	2,000	»
4,500	4,500	»	»	4,500	4,492 74	
436,500	436,500	»	»	436,500	424,774 25	
202,500	202,500	»	»	202,500	202,021 42	
111,200	111,200	»	»	110,400	110,400	»
756,500	756,500	»	»	755,700	743,688 41	

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																																																														
		REPORT. . . . fr.																																																																																																														
	a.	Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État. . . 611,650 »																																																																																																														
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th data-bbox="391 616 662 645">DÉSIGNATION PAR GRADES.</th> <th data-bbox="710 593 774 660">NOMBRE d'agents.</th> <th data-bbox="790 616 853 645">CLASSE.</th> <th data-bbox="869 593 1013 660">TRAITEMENT par an (taux prévu par l'arrêté royal du 1^{er} juill. 1898).</th> <th data-bbox="1029 593 1157 660">INDEMNITÉS du chef de logement et de cours donnés par les agents en dehors de leurs attribution.</th> <th data-bbox="1173 593 1252 660">MONTANT de la dépense.</th> <th data-bbox="1268 616 1396 645">Observations.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="7">Écoles normales d'instituteurs :</td> </tr> <tr> <td>Directeurs</td> <td>7</td> <td>°</td> <td>de 4,000 à 5,400</td> <td>2,700</td> <td>35,600</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Économes</td> <td>7</td> <td>°</td> <td>» 2,200 » 5,400</td> <td>3,750</td> <td>25,550</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Professeurs</td> <td>78</td> <td>°</td> <td>» 2,400 » 4,400</td> <td>»</td> <td>214,250</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Surveillants</td> <td>21</td> <td>°</td> <td>» 1,400 » 2,000</td> <td>3,100</td> <td>41,640</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Gens de service</td> <td>14</td> <td>°</td> <td>» 900 » 1,400</td> <td>»</td> <td>16,600</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="7">Écoles normales d'institutrices :</td> </tr> <tr> <td>Directrices</td> <td>6</td> <td>°</td> <td>de 3,400 à 4,400</td> <td>1,000</td> <td>24,400</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Économes</td> <td>6</td> <td>°</td> <td>» 1,800 » 5,000</td> <td>1,000</td> <td>15,200</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Régentes et professeurs</td> <td>66</td> <td>°</td> <td>» 2,400 » 4,000</td> <td>»</td> <td>187,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Maitresses d'études</td> <td>19</td> <td>°</td> <td>» 1,200 » 2,200</td> <td>2,870</td> <td>55,870</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Gens de service</td> <td>10</td> <td>°</td> <td>» 900 » 1,400</td> <td>»</td> <td>11,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="5">Augmentations de traitement aux agents, au cours de l'exercice, et indemnités aux agents intérimaires</td> <td>607,410</td> <td>4,240</td> </tr> <tr> <td colspan="5"></td> <td>TOTAL . . .</td> <td>611,650</td> </tr> </tbody> </table>						DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an (taux prévu par l'arrêté royal du 1 ^{er} juill. 1898).	INDEMNITÉS du chef de logement et de cours donnés par les agents en dehors de leurs attribution.	MONTANT de la dépense.	Observations.	Écoles normales d'instituteurs :							Directeurs	7	°	de 4,000 à 5,400	2,700	35,600		Économes	7	°	» 2,200 » 5,400	3,750	25,550		Professeurs	78	°	» 2,400 » 4,400	»	214,250		Surveillants	21	°	» 1,400 » 2,000	3,100	41,640		Gens de service	14	°	» 900 » 1,400	»	16,600		Écoles normales d'institutrices :							Directrices	6	°	de 3,400 à 4,400	1,000	24,400		Économes	6	°	» 1,800 » 5,000	1,000	15,200		Régentes et professeurs	66	°	» 2,400 » 4,000	»	187,000		Maitresses d'études	19	°	» 1,200 » 2,200	2,870	55,870		Gens de service	10	°	» 900 » 1,400	»	11,500		Augmentations de traitement aux agents, au cours de l'exercice, et indemnités aux agents intérimaires					607,410	4,240						TOTAL . . .	611,650
DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an (taux prévu par l'arrêté royal du 1 ^{er} juill. 1898).	INDEMNITÉS du chef de logement et de cours donnés par les agents en dehors de leurs attribution.	MONTANT de la dépense.	Observations.																																																																																																										
Écoles normales d'instituteurs :																																																																																																																
Directeurs	7	°	de 4,000 à 5,400	2,700	35,600																																																																																																											
Économes	7	°	» 2,200 » 5,400	3,750	25,550																																																																																																											
Professeurs	78	°	» 2,400 » 4,400	»	214,250																																																																																																											
Surveillants	21	°	» 1,400 » 2,000	3,100	41,640																																																																																																											
Gens de service	14	°	» 900 » 1,400	»	16,600																																																																																																											
Écoles normales d'institutrices :																																																																																																																
Directrices	6	°	de 3,400 à 4,400	1,000	24,400																																																																																																											
Économes	6	°	» 1,800 » 5,000	1,000	15,200																																																																																																											
Régentes et professeurs	66	°	» 2,400 » 4,000	»	187,000																																																																																																											
Maitresses d'études	19	°	» 1,200 » 2,200	2,870	55,870																																																																																																											
Gens de service	10	°	» 900 » 1,400	»	11,500																																																																																																											
Augmentations de traitement aux agents, au cours de l'exercice, et indemnités aux agents intérimaires					607,410	4,240																																																																																																										
					TOTAL . . .	611,650																																																																																																										
	b.	Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements normaux de l'État 70,000 »																																																																																																														
	c.	Cours normaux temporaires pour les instituteurs et les institutrices des écoles communales et des écoles adoptées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours. Indemnités aux membres des jurys chargés des examens de capacité pour l'enseignement de diverses branches ayant fait l'objet de cours normaux temporaires. Frais divers 20,000 »																																																																																																														
	d.	Subsides aux chefs des établissements normaux pour couvrir une partie des frais des écoles d'application. 133,000 »																																																																																																														
99	»	Frais des jurys d'admission dans les écoles normales primaires de l'État; frais des jurys de sortie dans les écoles normales de l'État, ainsi que dans les écoles normales agréées; frais des jurys d'examen d'instituteur établis en vertu de l'article 9 de la loi organique de l'enseignement primaire 1884-1895. Frais de jury d'examen pour le certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur cantonal de l'enseignement primaire; frais des cours frœbéliens et des jurys chargés d'entériner ou de délivrer le diplôme d'institutrice gardienne.																																																																																																														
100	»	Frais d'impression, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'Administration de l'enseignement primaire																																																																																																														
101	»	Amélioration et location des locaux et matériel des écoles normales primaires de l'État																																																																																																														
102	»	Bourses aux élèves des écoles normales de l'État et des écoles normales agréées. Subsides aux écoles normales agréées																																																																																																														
103	a.	Frais des conférences des instituteurs. 150,000 »																																																																																																														
	b.	Récompenses aux instituteurs primaires communaux, adoptés ou subsidiés, qui donnent avec le plus de succès l'enseignement théorique et pratique des notions d'agriculture; frais de visite des écoles tenues par les instituteurs concurrents; frais du jury; frais divers 25,000 »																																																																																																														
						A REPORTER. . . . fr.																																																																																																										

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
756,500	756,500	»	»	755,700	» 743,688 11	
836,650	836,650	»	»	836,650	» 832,147 74	
20,000	20,000	»	»	20,134	» 19,943 64	
6,000	6,000	»	»	6,000	» 5,971 69	
78,000	78,000	»	»	78,000	» 77,999 23	
300,000	300,000	»	»	300,000	» 299,739 50	
175,000	175,000	»	»	166,900	» 144,770 79	
2,172,150	2,172,150	»	»	2,165,384	» 2,124,260 70	

DÉVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,172,150	2,172,150	»	»	2,163,584	2,124,260 70	
100,000	100,000	»	»	100,000	100,000	»
10,518,000	10,110,000	208,000	»	10,015,000	9,679,855	»
950,000	950,000	»	»	900,000	898,006	»
15,000	15,000	»	»	15,566	11,910	»
855,000	610,000	245,000	»	590,000	552,425 11	
115,000	115,000	»	»	115,000	97,406 98	
210,000	220,000	»	10,000	220,000	214,658 65	
20,000	20,000	»	»	5,000	4,861 05	
2,177,000	2,053,000	122,000	»	1,955,000	1,865,598	»
9,200	9,200	»	»	9,200	8,095	»
4,500	4,500	»	»	4,500	4,180 54	
59,250	59,250	»	»	59,250	59,245 65	
»	7,500	»	7,500	»	891 28	
16,984,900	16,427,400	557,500	17,500	16,129,700	15,581,567 94	
AUGMENTATION . . fr.		557,500				

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XIV.		
DÉPENSES DIVERSES ET IMPRÉVUES.		
116	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget (y compris les subsides à allouer à des sociétés pour leur faciliter l'acquisition d'un drapeau). — Secours à accorder aux familles pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires décédés ou d'agents pensionnés de l'administration centrale qui se trouvent dans une situation malheureuse
»	»	Traitements de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département (<i>pour mémoire</i>)
117	»	Frais de célébration des fêtes nationales; frais d'illumination; subside à l'administration communale de Bruxelles
TOTAL DU CHAPITRE XIV. fr.		
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE XV.		
SERVICES DIVERS.		
»	»	Ameublement de l'hôtel du gouvernement provincial du Luxembourg et des bureaux du gouvernement provincial du Brabant (<i>pour mémoire</i>)
118	»	Enseignement supérieur. — Construction, amélioration, ameublement et outillage scientifique des nouveaux locaux universitaires
119	»	Enseignement moyen. — Construction et ameublement de locaux
120	»	Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc., de maisons d'écoles primaires.
121	»	Armement et équipement de la garde civique: achat d'armes, de tambours, de clairons et d'objets d'équipement à fournir par l'État, aux termes des arrêtés royaux du 31 octobre 1898 et du 27 janvier 1899. Achat de harnachements; transformation des objets d'équipement, salaires des ouvriers supplémentaires du magasin central. Frais divers, contrôle, réception, etc.
»	»	Recensement général décennal de la population au 31 décembre 1900 (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Musée royal d'histoire naturelle. — Ameublement et dépenses diverses (travaux d'agrandissement) (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Bibliothèque royale. — Acquisition de trente-huit monnaies romaines (<i>pour mémoire</i>)
122	»	Subsides à la Commission chargée de mettre en valeur les matériaux scientifiques recueillis par l'Expédition antarctique belge
»	»	Ameublement de l'hôtel des gouvernements provinciaux d'Anvers, de la Flandre occidentale, de Liège et du Luxembourg (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Ameublement de l'hôtel du gouvernement provincial de la Flandre orientale (<i>et de celui d'Anvers</i>) (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Avances, pour compte des provinces et des communes, dans le paiement des traitements de disponibilité, pour cause de suppression d'emploi, des instituteurs communaux (<i>pour mémoire</i>).
123	»	Fêtes du 75 ^e anniversaire de l'indépendance nationale
»	»	Académie royale flamande (ameublement) (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Création du prix dit « de la Belgica » à décerner par la Classe des sciences de l'Académie royale de Belgique. — Subsides à des Belges qui désirent entreprendre des travaux océanographiques.
»	»	Musée royal d'histoire naturelle. — Acquisition de la collection de fossiles recueillie par M. Malaise (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Subside au Comité organisateur de l'Exposition des primitifs flamands et d'art ancien, à Bruges (<i>pour mémoire</i>)
124	»	Exposé de la situation du Royaume de 1876 à 1900
TOTAL DU CHAPITRE XV. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
11,000	11,000	»	»	11,000 »	5,698 35	
»	41,200	»	41,200	56,620 65	31,262 85	
56,000	56,000	»	»	56,000 »	55,464 50	
47,000	88,200	»	41,200	83,620 65	70,425 70	
DIMINUTION. . fr.		41,200 »				
»	15,000 »	»	15,000 »	»	»	
587,275 »	798,440 10	»	211,165 10	1,042,275 »	774,557 65	
10,000 »	10,000 »	»	»	20,000 »	19,914 65	
800,000 »	800,000 »	»	»	2,500,000 »	1,799,999 90	
110,000 »	110,000 »	»	»	110,000 »	124,960 05	
»	25,000 »	»	25,000 »	297,000 »	599,442 32	
»	450,000 »	»	450,000 »	554,000 »	4,004 09	
»	»	»	»	36,169 10	»	
40,000 »	40,000 »	»	»	45,000 »	45,000 »	
»	»	»	»	25,940 »	»	
»	»	»	»	»	11,525 75	
»	»	»	»	»	120,000 »	
20,000 »	10,000 »	10,000 »	»	»	»	
»	»	»	»	8,224 »	»	
»	»	»	»	»	41,000 »	
»	»	»	»	9,000 »	»	
»	»	»	»	5,000 »	»	
20,000 »	5,000 »	15,000 »	»	»	»	
1,587,275 »	2,241,440 10	25,000 »	679,165 10	4,452,608 10	5,540,182 41	
DIMINUTION . . fr.		654,165 10				

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.	
I.	Administration centrale
II.	Pensions et secours
III.	Statistique générale
IV.	Affaires provinciales et communales
V.	Affaires électorales
VI.	Milice
VII.	Garde civique et corps de sapeurs pompiers
VIII.	Décoration civique et récompenses pécuniaires
IX.	Légion d'honneur et Croix de fer
X.	Sciences et lettres
XI.	Enseignement supérieur
XII.	Enseignement moyen
XIII.	Enseignement primaire
XIV.	Dépenses diverses et imprévues
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
XV.	Services divers
TOTAUX fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1901.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1903.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
726,125 »	690,750 »	35,373 »	»	694,899 15	666,917 82	
433,947 »	443,947 »	»	10,000 »	429,946 »	413,503 56	
19,300 »	20,000 »	»	700 »	20,000 »	19,551 17	
2,674,512 »	2,650,328 »	23,984 »	»	2,528,752 81	2,407,903 40	
388,000 »	158,000 »	230,000 »	»	323,000 »	43,486 57	
155,000 »	155,000 »	»	»	152,561 70	142,984 07	
686,940 »	681,940 »	5,000 »	»	592,990 »	524,410 43	
30,000 »	28,000 »	2,000 »	»	28,000 »	27,768 93	
220,000 »	220,000 »	»	»	220,000 »	219,974 95	
1,214,700 »	1,181,119 »	33,581 »	»	1,093,675 66	1,054,486 69	
2,452,600 »	2,342,650 »	109,950 »	»	2,311,550 »	2,253,270 93	
4,626,670 »	4,569,875 »	56,795 »	»	4,308,438 »	4,412,385 98	
16,984,900 »	16,427,400 »	557,500 »	»	16,129,700 »	15,581,567 94	
47,000 »	88,200 »	»	41,200 »	83,620 65	70,425 70	
4,587,275 »	2,241,440 10	»	654,165 10	4,432,608 10	3,340,182 41	
32,246,769 »	31,878,649 10	1,074,185 »	706,065 10	33,371,722 07	31,180,420 33	
AUGMENTATION. . . fr.		368,119 90				

(30)